

PRIX : 20 FRANCS

**REVUE
DE LA
FRANCE LIBRE**

NOVEMBRE 1947



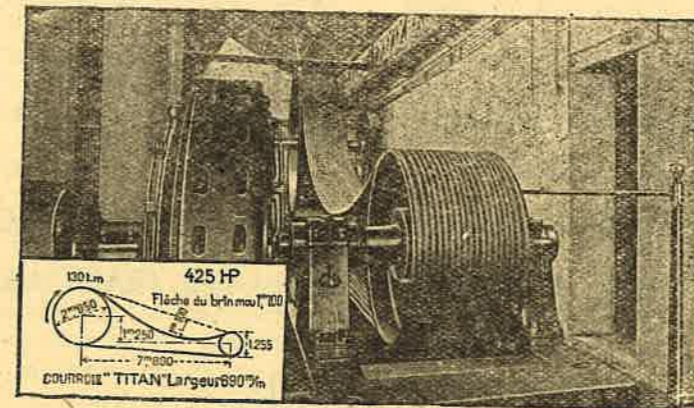
NOUVELLE SÉRIE N° 2

GETTING JONAS TITAN

TÉLÉGRAMMES :
GEJOTITAN-
PARIS

29 bis,
RUE D'ASTORG
PARIS (8^e) Anjou : 05-50

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.150.000 FRANCS



COURROIES

EN CUIR CHROMÉ,
SUR CHAMP
INSENSIBLES AUX TERMITES

EN POIL
DE CHAMEAU

EN CUIR PLAT CHROMÉ

TRAPEZOIDALES

TITAN CAMEX

TITANIC
BALATA, CAOUTCHOUC

DAYTON

SPÉCIALES POUR
CLIMATS COLONIAUX

ET
INERTES A
L'HUMIDITÉ

INEXTENSIBLES

EN CAOUTCHOUC

EMBOUTIS EN CUIR

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois
(NOUVELLE SÉRIE N° 2)

SOMMAIRE

A VOUS, FREE FRENCH DE L'ÉTRANGER par P. DE LA VALETTE	1
LE MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE	3
LE GÉNÉRAL DE GAULLE PARMİ LES FRANÇAIS LIBRES	5
LA SITUATION INTERNATIONALE par Jean MASSIP	7
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE Le Colonel CONUS	9
APPEL A NOS MEMBRES	12
ÉCHOS DE NOS SECTIONS	12
L'ENTR'AIDE	20
INFORMATIONS F. F. L.	22
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	26
LE CARNET DE L'ASSOCIATION	27
NOS PETITES ANNONCES	28

« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE », EDITEE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES
REDACTION-ADMINISTRATION: 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8°. Tél.: ELYSEES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14
Adresse télégraphique: FREEFRENCH-PARIS — C.C.P. PARIS 5.126-45

A VOUS, FREE FRENCH DE L'ÉTRANGER...



Tous ceux, parmi les Français Libres, que les circonstances ont contraints à poursuivre leur tâche loin de la patrie opprimée, pendant ces longues et cruelles années de guerre, savent combien, aux heures les plus sombres, l'évocation de notre France, de la France de nos souvenirs, si grande par son histoire, si belle par sa nature, si puissante par le rayonnement de son esprit, pouvait apporter d'apaisement en eux-mêmes et de confiance chez les autres.

Nos Comités Nationaux, en Egypte, aux Indes, en Australie, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud, dans nos colonies africaines ou du Pacifique, s'attachèrent obstinément à l'idée de la victoire. S'ils ont tenu, aux heures où l'adversité semblait le plus nous atteindre, s'ils ont pu, en des circonstances souvent pénibles, maintenir notre prestige par l'exemple de la France Libre et toujours debout dans la bataille, c'était parce qu'un homme dur et pur avait entraîné dans la fierté de rester français les glorieux « rebelles » d'une nouvelle épopée. Mais n'était-ce point aussi parce que ce rayonnement de la France universellement accepté, n'était plus seulement une légende, mais une réalité ?

C'est à vous autres, nos délégués à l'étranger, de ranimer et d'entretenir la flamme de la confiance, c'est sur vous, comme sur nos délégués des Colonies et de la Métropole, que nous comptons pour nous aider à reconstituer au plus tôt notre unité morale que des incertitudes inopportunes au lendemain d'une victoire durement acquise ont failli dissocier.

C'est à nous tous, mes camarades, à prouver de par le monde, par notre union, par une action fraternelle, par un exemple sans défaillance que la France a du cœur et que ce cœur a nom « France Libre ».

D'aucuns nous écrivent : «... il y a ici peu de Français, il nous est difficile de faire œuvre vraiment utile ». A ceux-là nous répondrons : « S'il y a peu de Français dans le pays que vous habitez, il y a sûrement des amis de la France. S'il n'y a pas encore assez d'amis de la France, c'est à vous de nous en faire. » D'autres nous disent : « Ma tâche est très difficile, parce que les Français qui constituent ici une colonie importante sont divisés, il est impossible de les amener à s'entendre. » A ceux-là nous disons : « C'est à vous, délégués de l'A. F. L., de les réunir et de leur faire comprendre que nous voulons le regroupement fraternel dans la France Libre de tous ceux qui, sur le sol de la Patrie ou par delà ses mers, menaient un seul combat pour une seule Patrie. »

Chacun de nous, au sein de l'A. F. L. a sa mission à remplir. Sachons demeurer dans la France Libre ce qu'il y a de meilleur dans la paix comme nous fûmes ce qu'il y avait de meilleur dans la bataille. Que l'on ait ou pas de goût pour la République Spartiate que prétendait vouloir Saint-Just peu nous importe ; puissions-nous lui donner raison quand il disait : « Par la France, le bonheur redeviendra une idée neuve dans le Monde ».

Et puis aussi, soyons plus attentifs à la grande prière de nos morts. Souvenons-nous de leurs veuves et de leurs orphelins. Soyons-leur fidèles jusqu'au grand sacrifice. C'est dans la fraternité que nous paierons notre dette envers eux.

Je me souviens volontiers de ce que je lisais dans Le Volontaire en 1943 : « Qui ne comprendrait le lumineux avenir de fraternité nationale que forge au creuset des douleurs la flamme de la résistance une et indivisible ? »

« En dehors des vieilles divisions et des vieilles déchirures, le coude à coude de la guerre sacrée a préparé la communauté nationale de la Paix... »

« La Victoire, ce n'est pas seulement la Libération du territoire et la délivrance des prisonniers, c'est aussi le rassemblement enthousiaste des Français libérés et des prisonniers délivrés qui, regroupés au son d'un seul hymne et sous les plis d'un seul drapeau, rebâtiront dans la cité commune le destin commun de la Patrie. »

N'est-ce point au sein de l'A. F. L. que doit avant tout se réaliser ce rassemblement enthousiaste ? N'est-ce point dans le coude à coude de ceux qui furent les prestigieux soldats de la France Libre que doit se cimenter la confiance, sans laquelle aucun espoir ne saurait s'accrocher au destin de la Patrie ?

Le Général de GAULLE avait dit : « La grandeur d'un peuple ne procède que de ce peuple et ce qu'il faut, ce que nous voulons, c'est non point le renoncement des idéaux, le renoncement aux doctrines qui sont l'honneur de l'esprit et le ferment de l'action, mais le renoncement aux abominables dissensions d'autrefois. Ce qu'il faut, ce que nous voulons pour la Victoire comme pour la renaissance, c'est assurer l'union nationale qui rassemble toutes les ardeurs françaises pour le service de la France. »

Nous savons aujourd'hui après plus de deux ans d'expérience combien cette union nationale est difficile à réaliser.

Quelle œuvre magnifique et quelle tâche salutaire auront été les nôtres si nous symbolisons au sein de notre Association, dans le culte du souve-

nir et dans la foi en l'avenir, une union dont la France a tant besoin !

A l'ombre de la Croix de Lorraine, dans nos sections, qu'elles soient Métropolitaines, Coloniales ou Etrangères, soyons le reflet de ce que nous voudrions que fût la France. C'est dans cet esprit que nous faisons appel à tous nos camarades à l'étranger, afin qu'ils se groupent autour de nos délégués et présidents de sections, d'un seul et même élan ; nous démontrerons ainsi de façon éclatante que les glorieux « rebelles » étaient les meilleurs des Français. La France n'a pas à se créer des amis à l'étranger, elle les a, mais notre volonté doit tendre à les regrouper afin de maintenir dans cette amitié la confiance dont est fait notre crédit.

Le 24 juillet dernier, le Comité Directeur de l'A. F. L. chargeait l'un de ses membres, le Commandant Maurice BLUM, qui se rendait pour quelques semaines au Brésil, d'éclairer nos camarades sur notre double objet : entr'aide et souvenir.

Il s'en est acquitté avec son dévouement et son talent habituels, au cours de réunions qu'il a provoquées. Il vient de rentrer à Paris enthousiasmé par l'effort qu'a réalisé notre section de Sao-Paulo, d'où M. Jacques FUNKE et ses excellents collaborateurs poursuivent sans faiblir l'œuvre qu'ils ont entreprise dès juillet 1940 en maintenant intacte la solidarité française libre.

Au cours d'une cérémonie improvisée le 9 septembre à l'hôtel Esplanada, 120 membres de la Section ont applaudi la remise de diplôme d'honneur à : Mmes Kitty BELFRAGE et Annita TIBIRICA. MM. Francisco PATTI, Miguel SPERA, Serge MILLIET, en remerciement du concours généreux que ces citoyens brésiliens ont depuis 7 années apporté à la France Libre d'abord, puis, à l'Association des Français Libres.

A Santos, Bahia, Recife, Fortaleza, nos camarades MASON, SOUVESTRE, COLSON, BRACQUEHAY déploient une initiative méritoire que le Comité Directeur vient de décider d'appuyer directement.

A Rio-de-Janeiro, où siégea de 1940 à 1945 le Comité Central de la France Libre au Brésil, l'Assemblée Générale du 26 septembre n'a groupé qu'une quinzaine de membres, d'ailleurs hautement qualifiés pour faire comprendre aux absents qu'il était encore trop tôt pour se soustraire à un devoir sacré envers nos morts, et nos mutilés, leurs orphelins, leurs parents et leurs veuves.

Cette manifestation de bonne volonté et cet esprit de fraternel dévouement de notre section de Sao-Paulo nous encouragent à poursuivre notre œuvre au-delà des mers et sur tous les continents. Des amis comme M. et Mme KAUFMAN, de Sao-Paulo, comme M. Charles HEMMERLE, d'Alexandrie, comme nos amis du Canada et d'Afrique du Sud nous envoient des

caisses de vêtements, de couvertures, de linge, de chaussures, qui vont nous permettre d'aider bien des camarades de soulager bien des maux, d'équiper notre maison de repos de Sannois, dont l'installation se poursuit en dépit de toutes les difficultés du moment.

Notre camarade, le Commandant LANGLOIS, Président de la Section d'Ismailia, en Egypte, et son Comité Directeur déploient d'inlassables efforts qui nous permettent d'aider un nombre important de familles.

En Malaisie, nous sommes heureux de voir se regrouper autour de notre très actif camarade Roger LEONARD, nos camarades de la première heure, André GUIBAUT, récemment installé comme Consul Général à Singapour, Pierre BOULE, Léon MERVEILLE, André SCHALBART, Christian Maria SUBE, Jean d'AUGUSTIN. Plus près de nous, en Belgique, notre camarade G. TORCO, le dévoué secrétaire de l'A. F. L., se déploie en une constante activité qui nous fait augurer de résultats féconds.

A Paris nous avons établi un précieux contact avec la Légion Américaine. Les anciens combattants de la France Libre ont la mémoire de la fraternité sur les champs de bataille.

Anciens combattants F. F. L. et légionnaires Anciens combattants américains veulent se retrouver désormais dans la Paix, comme le destin les fit s'unir dans la bataille du 11 au 21 septembre dernier un important groupe de légionnaires américains venus d'Amérique étaient en France, sous la conduite de leur Commandeur National Paul H. GRIFFITH. Une enthousiaste réception leur a été faite à Paris. Au cours d'un certain nombre de cérémonies, l'A. F. L. fut représentée sur l'invitation de la Légion. Le Général de LARMINAT absent s'était fait remplacer le 11 au soir, au Cercle Interallié, par le Général LE GENTILHOMME. Le 12, au Ministère des Affaires étrangères, où un cocktail était offert à la Légion par M. BIDAULT, le 13 au soir à un banquet offert par le Ministère des Anciens Combattants, l'A. F. L. était présente.

Notre ami le Commandeur Julius P. WINTER, Commandeur du Poste N° 1 de la Légion à Paris, a bien voulu accepter en compagnie de plusieurs membres de son association de se rendre à l'invitation du Général de LARMINAT, à notre siège où ils furent reçus par le Comité Directeur le 15 octobre 1947.

Nous allons poursuivre jusqu'en Amérique notre cordiale liaison avec la Légion Américaine.

Ainsi de par le monde, sous le signe glorieux de la Croix de Lorraine, nous « besognerons », comme disait Jeanne d'Arc.

Nous « besognerons » dans la Paix comme dans la guerre, pour la fraternité des Hommes Libres.

P. DE LA VALETTE.

MONUMENT AUX MORTS

DE LA FRANCE LIBRE



L'Association des Français Libres a décidé d'ériger à Paris un monument destiné à commémorer le sacrifice des volontaires qui, répondant à l'appel lancé par le Général de GAULLE le 18 juin 1940, ont payé de leur vie la libération de la France « dans l'honneur et par la victoire ».

Jamais, à aucun moment de l'Histoire, chez aucun peuple, l'amour sacré de la Patrie, se confondant avec la loi suprême du devoir, ne s'est traduit par des actes aussi nobles et par des sacrifices aussi sublimes. Jamais, l'héroïsme ne s'est élevé à de telles hauteurs. Car, jamais avant eux, soldats n'avaient dû, pour défendre leur pays, pour se battre au grand jour et mourir sous les plis du drapeau, prendre figure de réfractaires, s'insurger contre la loi, traverser les mers et les océans, franchir les déserts et les montagnes, affronter les plus durs obstacles et s'exposer aux plus affreux dangers.

Les volontaires des Forces Françaises Libres, en le faisant, ont créé une légende épique plus pure et plus étonnante que celle des héros des Thermopyles et des géants de l'An II.

Un tel exemple doit se perpétuer, par le marbre et par l'airain, sur le sol de la Patrie. Il doit trouver son expression symbolique dans un monument d'une noblesse et d'une grandeur dignes de l'idéal qui a guidé nos camarades et qui nous a guidés. C'est une obligation envers nos Morts dont le souvenir exige d'être pieusement gardé et fièrement exalté, envers nos contemporains légitimement désireux d'apporter leur hommage d'infinie gratitude à ceux qui sont tombés pour les libérer, envers la jeunesse française qui doit puiser dans le rappel des noms



de nos héros, de leurs combats et de leurs victoires, la grande leçon de patriotisme traçant, pour la paix comme pour la guerre, la voie fulgurante et sûre du devoir.

Notre projet, qui a reçu l'approbation du Général de GAULLE et l'accord officiel de M. le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, consiste en l'érection, au centre du parvis du Palais des Arts Modernes (ex Palais de Tokio), de la statue de la France du grand sculpteur BOURDELLE.

La famille du maître a généreusement fait don à notre Association de cette œuvre dont la première version, en plâtre, avait été présentée au Palais des Arts Modernes, lors de l'exposition de 1937. Le montage photographique ci-contre donne une idée de la façon dont la statue, coulée en bronze, sera mise en place avec une inscription et des motifs la dédiant aux Morts de la France Libre. Le parvis lui-même prendra la dénomination de « Parvis des Premiers Compagnons ». Un exemplaire du Livre d'Or de la France Libre, contenant les noms de tous nos morts, sera scellé dans le socle de la statue.

La statue est actuellement en cours de fonte et

son érection est envisagée pour les premiers mois de 1948.

Le problème qui se pose maintenant est de réunir les fonds nécessaires pour couvrir les frais de fonte, d'inscription, de mise en place, c'est-à-dire une somme de plusieurs millions.

Nous ouvrons donc une souscription pour obtenir cette somme et nous nous adressons à nos Sections de la Métropole, d'Outre-Mer, de l'Étranger, en leur demandant d'intervenir auprès des Français Libres de leur ressort, et aussi auprès de tous les Français et de tous les étrangers qui seraient désireux de contribuer à la réalisation de notre projet.

Les sommes versées pourront être collectées par nos Sections locales ou adressées directement au siège de l'Association C.C.P. 5.126-45, au gré des souscripteurs.

Nous comptons sur le concours enthousiaste et généreux de chacun pour que demain, pour toujours, à Paris, au cœur même de cette Patrie à laquelle nos volontaires, venus du monde entier, ont fait le don de leur vie, s'élève, comme un cantique, le témoignage grandiose de la pureté de leur patriotisme et de la grandeur de leur sacrifice.



Le Général de GAULLE parmi les Français libres

★ ★

Le dimanche 28 septembre 1947, par une splendide journée, les Free French de la région parisienne et quelques privilégiés de province sont venus, au nombre de 3.000, voir et entendre leur chef, le général de Gaulle, qui s'était déplacé tout exprès pour eux.

La propriété de l'Union des Evadés de France, près de Saint-Nom-la-Bretèche, mise obligeamment à notre disposition, servit de cadre à cette manifestation placée sous le signe de la simplicité et de l'amitié.

Un peu avant 16 heures, le général arrive accompagné de Mme de Gaulle.

A sa descente de voiture, il est reçu par le général de LARMINAT, entouré de l'amiral ORTOLI, de l'amiral WIETZEL, du Secrétaire Général de l'Association et des membres du Comité de Direction.

Dès ce moment le service d'ordre est largement débordé, car il ne suffit plus à nos camarades et à leur

famille de voir et d'entendre le général de GAULLE, tous veulent être à côté de lui.

Au cours d'une brève allocution, le général de LARMINAT remercie le général de GAULLE d'avoir bien voulu honorer notre réunion de sa présence et lui exprime les sentiments de respectueuse affection et de fidèle attachement qui animent les Français Libres réunis autour de lui.

Refusant le micro qui lui est tendu et faisant signe à la foule de s'approcher de lui, le général de GAULLE s'adresse aux Français Libres en ces termes :

« Je n'ai pas préparé de discours, je n'ai pas de discours à vous faire. Cela ne veut pas dire que je n'ai pas de sentiments à vous exprimer. Se voir ainsi, entre bons camarades, est une chose infiniment réconfortante. »

Continuant son improvisation avec une émotion

visible, il rappelle l'effort accompli par les Français Libres et leur désintéressement :

« Ce que nous avons fait ensemble est ce que nous avons fait de plus difficile, de plus grand et aussi de plus réussi. Nous n'étions pas nombreux. On parle souvent des gens de juin 1940 comme s'ils avaient seulement parlé en juin 1940 et avaient ensuite laissé les événements faire leur œuvre, mais nous avons agi aussi et très longtemps. Bien sûr, il fallait parler au début pour se faire entendre, mais nous avons eu ensuite une rude tâche à accomplir. Nous étions désintéressés, nous ne cherchions pas d'étoiles ni de mandats.

« On peut dire ce qu'on voudra, l'histoire est écrite on ne l'effacera pas. »

Puis, après avoir rappelé les dures étapes de la libération, les espoirs, les lassitudes de beaucoup d'entre nous, le général de GAULLE termine en ces termes :

« Vous savez que l'avenir est à ceux qui veulent le prendre et comme nous nous connaissons bien les uns les autres l'avenir est à nous.

« Vive la France Libre ! Vive la France. »

Un tonnerre d'applaudissement accueille ces derniers mots.

Le général remet ensuite trois croix de la Libération à titre posthume à Mme MAGNY, mère du commandant, à l'épouse du commandant MAHE et au fils aîné du capitaine OLIVIER, puis au lieutenant MAHE de l'escadrille Normandie, venu du Maroc



Clichés du Service photographique de l'A.F.L. (reproduction interdite)



pour recevoir sa décoration en même temps que serait remise celle de son frère.

Il demande ensuite à la foule de se disperser dans le pré qui servait de lieu de réunion afin de pouvoir circuler parmi ses anciens compagnons.

Applaudi, bousculé, il va de groupe en groupe entraînant un essaim compact à sa suite. Une vieille maman, venue du Nord, lui remet des fleurs. Un groupe de Tahitiens lui offrent une pirogue, une conque de nacre et une poupée tahitienne, des enfants lui tendent leurs jouets pour ceux qui n'ont plus de papa.

Pour terminer, une courte réception réunit les personnalités et le général de GAULLE nous quitte à 17 h. 15.



LA SITUATION INTERNATIONALE

par Jean MASSIP

Division du monde en deux camps rivaux et impuissance de l'O. N. U. ! C'est encore aujourd'hui par ces deux faits que se peut caractériser la situation internationale. Pour être plus près de la vérité, il faudrait ajouter : « aujourd'hui plus que jamais ». Car ce qui s'est passé depuis un mois a accentué cette division et souligné cette impuissance. Nous faisons surtout allusion à la résurrection du Komintern et aux débats de l'O. N. U.

Au sujet du premier événement, rappelons quelques faits qui en éclairent la signification.

En 1919, LENINE fonda la III^e Internationale, ou Internationale Communiste ou, par contraction, Komintern, pour remplacer la II^e Internationale (socialiste) accusée d'avoir fait faillite au cours de la première guerre mondiale.

Ce Komintern, où se trouvaient rassemblés tous les partis communistes du monde entier, se donna un Comité exécutif qui siégea à Moscou, entreprit une vaste campagne de propagande et lança des consignes qui furent exécutées à la lettre par tous ses adhérents.

Le 22 mai 1943, ce Comité exécutif prononça sur l'ordre de STALINE la dissolution du Komintern. D'après sa dernière déclaration, les sections nationales étaient libérées des obligations qui découlent du statut et des résolutions des Congrès. En outre, le Présidium du Komintern invita les Communistes de tous les pays à participer à la « guerre de libération » avec tous les membres de la coalition anti-hitlérienne.

Ce geste spectaculaire fut généralement accueilli avec optimisme. Le président ROOSEVELT, en particulier, en manifesta une vive satisfaction. Il voyait — ou voulait voir — dans la suppression du Komintern l'élimination d'un obstacle à une collaboration plus intime des Alliés, la promesse d'un effort de guerre redoublé et une atténuation du malaise qu'entretenait, dans chaque pays, la présence d'un parti qui recevait des instructions d'une puissance étrangère. Nombreux furent toutefois ceux qui ne virent dans cette décision qu'une adaptation de la tactique soviétique aux circonstances. Et il est bien vrai que pour s'assurer au maximum le concours des Alliés qui lui était indispensable, le gouvernement soviétique leur faisait une concession idéologique dont les conséquences pratiques devaient être neutralisées par la rude discipline du parti et qu'au surplus les

Communistes pouvaient servir efficacement la cause commune — donc la cause russe — en luttant dans le cadre national.

Aujourd'hui, les circonstances ne sont plus les mêmes. L'Allemagne est abattue. La Russie soviétique est sortie de la lutte avec un prestige et une force accrus. Elle a agrandi son territoire, veut conserver ses conquêtes et étendre son influence. Mais sa poussée expansionniste se heurte à l'obstacle américain. Les Etats-Unis sont devenus l'adversaire n° 1. En outre, à l'O. N. U., l'U. R. S. S. est pratiquement isolée et elle va devoir affronter, à Londres, en novembre, une négociation difficile sur les problèmes allemand et autrichien. Il lui est donc apparu que pour les tâches qui l'attendent le concours des partis communistes lui est indispensable. C'est pourquoi, dans une conférence qui a eu lieu à la fin de septembre, quelque part en Pologne, et qui demeure enveloppée de mystère, elle a procédé au rassemblement de ceux de ses fidèles qui peuvent lui apporter l'appui le plus effectif.

Neuf partis communistes s'y trouvaient représentés. Autour du russe qui en avait pris l'initiative, il y avait ceux des Etats satellites (bulgare, yougoslave, roumain, hongrois, polonais, tchécoslovaque), qui exercent le pouvoir dans leurs pays et les partis communistes français et italien qu'à Moscou on juge sans doute assez forts pour gêner l'action de gouvernements où ils ne sont pas représentés. Chaque parti communiste y avait délégué deux de ses membres : l'U. R. S. S., deux des personnalités les plus en vue du Politburo, MM. IDANOV et MOLENKOV ; la France, MM. DUCLOS et FAJON.

Les conclusions de la Conférence des Dix-Huit furent rendues publiques le 5 octobre, sous la forme de deux documents. Le premier est une déclaration qui se peut résumer ainsi : le monde est divisé en deux camps : il y a d'un côté le camp impérialiste et antidémocratique représenté par les Etats-Unis, leurs alliés anglais et français ainsi que les « socialistes de droite » nuance BLUM et ATTLEE ; de l'autre côté, il y a le camp anti-impérialiste et démocratique représenté par l'U. R. S. S. et les démocraties nouvelles ; ces deux camps s'opposent d'une manière implacable et l'activité agressive du premier, sur tous les plans, militaire, économique et idéologique, contraint le second à l'union et à la résistance ; il est donc du devoir des partis communistes de prendre en mains le drapeau de la défense de l'indépendance nationale

et de la souveraineté de leurs propres pays. Ainsi se développe l'argumentation du nouveau Komintern.

Le second document est le texte d'une résolution créant l'instrument d'exécution de cette politique. C'est un Bureau d'Information dont le siège est fixé à Belgrade et qui aura pour mission d'organiser « l'échange des expériences » et, en cas de nécessité, « la coordination de l'activité des partis communistes ».

Nous ne nous attarderons pas à discuter ces documents dont les auteurs, par un audacieux renversement des rôles, tentent de rejeter sur les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et les « socialistes de droite » les lourdes responsabilités qui pèsent sur l'U.R.S.S. Mais il faut relever et retenir que la reconstitution d'une Internationale Communiste, c'est-à-dire d'un Komintern, — même s'il faut l'appeler Kominform — est justifiée par les Dix-Huit en prenant comme fait de base la cassure du monde en deux blocs antagonistes dont le choc serait inévitable. Cette cassure est un fait. Nous le savions. Mais on voulait encore espérer qu'elle n'était pas définitive. Et c'est afin de ne pas détruire cette espérance que MM. BEVIN et BIDAULT avaient pris soin, en convoquant la Conférence des Seize, de laisser la porte ouverte aux nations dont le refus avait été commandé par celui de M. MOLOTOV. Mais la résurrection du Komintern — ou la création du Kominform — vient d'écarteler cette possibilité et d'accentuer la division que nous signalions le mois dernier.

Quant à l'O. N. U., on se souvient sans doute que son Conseil de sécurité avait décidé en vain par 9 voix contre 2 d'envoyer en Grèce une Commission permanente, ce vote ayant été annulé par le veto soviétique. C'était l'impasse. Les Etats-Unis ont cherché une issue en saisissant de l'affaire l'Assemblée Générale des Nations Unies. Leur projet de résolution, soumis à l'Assemblée, prévoyait la création d'une nouvelle Commission d'enquête et contenait un blâme à l'adresse des trois nations limitrophes (Bulgarie, Yougoslavie, Albanie) accusées de soutenir les rebelles grecs. A la demande de la délégation française et dans un esprit de conciliation, le gouvernement américain consentit à amputer son texte du passage relatif au blâme. Mais cette concession ne fit pas fléchir le délégué soviétique, M. VICHINSKY, qui maintint son opposition de toute prise en mains de l'affaire grecque par l'Assemblée. Celle-ci passa outre à une grande majorité. Elle décida qu'une nouvelle commission s'installerait à Salonique et aurait pour mandat de prendre toutes mesures propres à rétablir le calme aux frontières nord de la Grèce. Or voici

qu'à la suite de leur échec, l'U. R. S. S. et ses satellites ont fait connaître qu'ils refusaient de faire partie de la Commission et que le délégué yougoslave est allé jusqu'à annoncer que son pays ne modifierait pas son attitude. Dans ces conditions, la Commission éprouvera de grandes difficultés à remplir sa tâche et l'O. N. U. subira un nouvel échec affaiblissant encore son prestige et son autorité.

On sait que pour remédier à la carence du Conseil de Sécurité, où joue le droit de veto, le général Marshall a proposé la création d'une « commission intérimaire » de l'Assemblée générale. Cette commission, qui a déjà reçu le nom de « Petite Assemblée », étudierait « les situations et les litiges » qui seraient soumis à son attention par les membres de l'O.N.U. ou par le Conseil de Sécurité et recommanderait éventuellement la convocation de l'Assemblée en session spéciale.

Il est évident qu'une mesure de cette nature renforcerait l'action de l'Assemblée aux dépens du Conseil de sécurité. Aussi l'U. R. S. S. a-t-elle manifesté une intransigeante opposition à la proposition américaine. Les délégués français et anglais ont tenté de désarmer cette opposition par le moyen d'amendement et même par le dépôt de nouvelles propositions. Mais leurs efforts ont été vains. M. GROMYKO, représentant soviétique, a même prévenu ses collègues qu'il repousserait tout compromis et qu'il était superflu de renvoyer le projet à une sous-commission.

Ce refus d'envisager jusqu'à la possibilité d'une transaction est la négation du principe même de toute coopération internationale. Rapproché du boycottage de la Commission d'enquête en Grèce et de la reconstitution du Komintern, il engendre la crainte que l'U. R. S. S. n'attende plus désormais la solution de problèmes internationaux que du jeu de la politique de puissance. Et les Etats-Unis, quelque désireux qu'ils soient de voir les litiges internationaux réglés pacifiquement par les organismes appropriés de l'O. N. U., se préparent à l'épreuve de force qui pourrait leur être imposée. Il y a là pour les nations occidentales un sérieux avertissement. Elles risquent d'être tout à la fois des enjeux et des champs de bataille. Il est temps qu'elles mesurent froidement l'étendue de ces périls et qu'elles unissent leurs efforts pour créer entre les deux géants qui s'affrontent la force de compensation qui, seule, pourra les arrêter au bord de l'abîme. Le salut apparaît de plus en plus dans cette organisation de l'Occident que le Général de GAULLE n'a cessé de recommander.

Jean MASSIP.

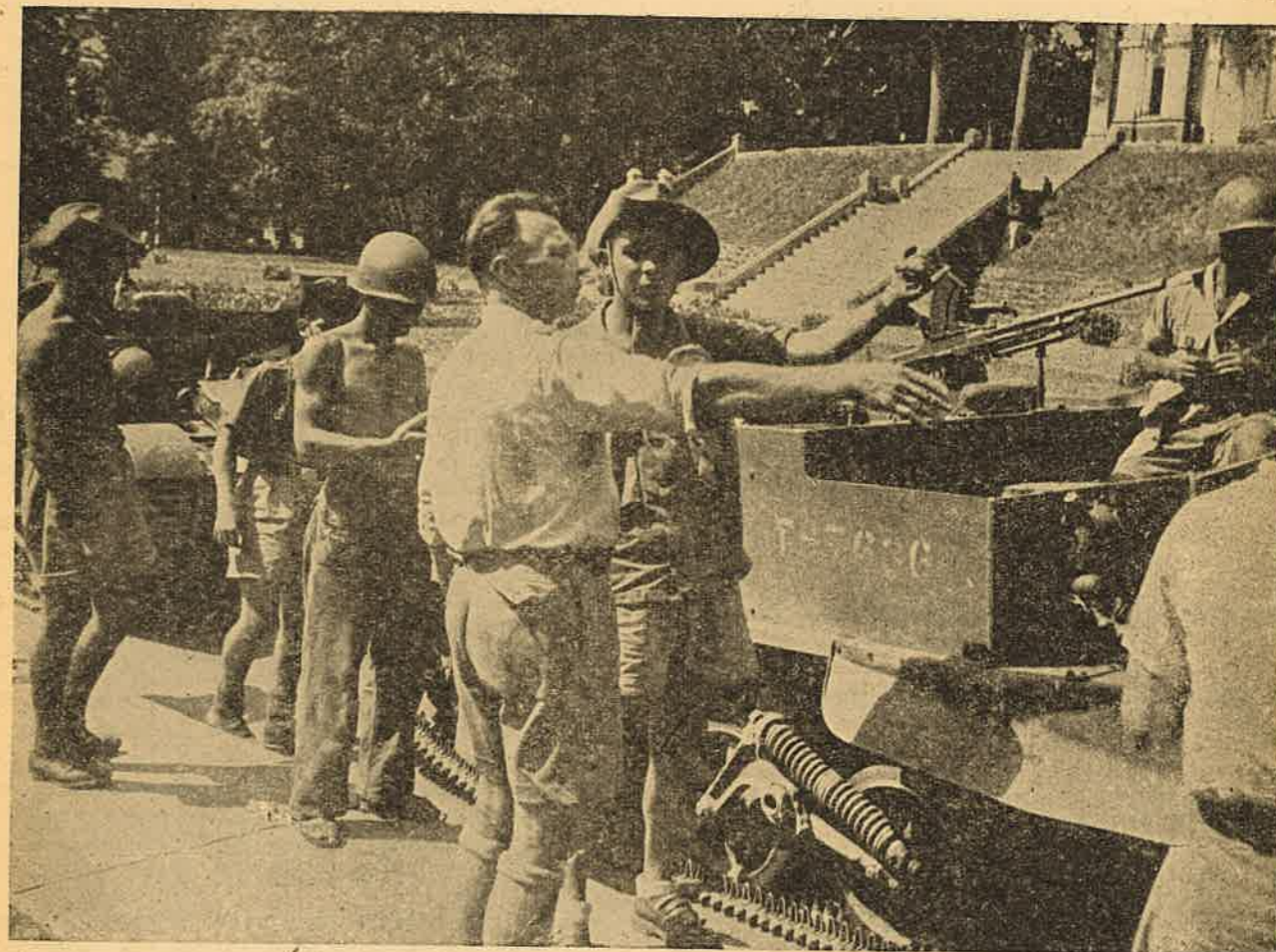
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

LE COLONEL CONUS

Compagnon de la Libération - Chevalier de la Légion d'Honneur

Passionné de la France et de l'action, CONUS, en Afrique Equatoriale où son talent d'ingénieur merveilleusement adapté à la colonie créait inlassablement, rallie en 1940 les Forces Françaises Libres nais-

monter l'excellent canon de 25 mm. français, transformant ce paisible véhicule chenillé en un engin redoutable qui au cours d'intéressantes patrouilles causera de gros dommages aux véhicules adverses.



santes, ne concevant même pas que les armes puissent être déposées tant qu'il y aurait un Français vivant.

Versé au 2^{me} bataillon de marche, il se trouve en 1941 en Syrie ; son courage et ses exploits à la tête d'un groupe franc, — les commandos de l'époque — le rendent vite fameux.

En mai 1942, en Libye, l'ingénieur reparait : sur le « Bren Carrier » britannique, CONUS a l'idée de

A Bir Hakeim à la tête de sa section de « Bren Carrier » ainsi équipés, CONUS brisera tous les assauts blindés qu'il recevra dans son secteur au cours de duels démoniaques funestes à l'Allemand.

Pendant la sortie nocturne de vive force, un anti-char détruit sous lui son engin et lui vaut une blessure à l'épaule.

Cette glorieuse bataille à peine achevée, CONUS se remet à créer. C'est ainsi qu'il met au point son auto-

canon, le « Conus Gun ». Il s'agit cette fois d'un 75 français monté sur un châssis de camion, lui donnant ainsi la mobilité extrême qui lui permet de s'intégrer à toutes les patrouilles motorisées. D'El Alamein à la Tunisie deux pelotons de ces autos-canon infligent aux blindés et véhicules nazis des pertes considérables.

Une seconde blessure marque pour lui la fin de cette campagne de Tunisie.

Après une brève convalescence il rejoint, en Angleterre, les parachutistes, toujours avide d'une vie encore plus intense, plus entièrement encore au service de la France.

Après trois années en effet passées à combattre au grand jour, CONUS est maintenant invinciblement attiré par ceux qui, en France occupée, opposent à l'occupant la résistance souterraine que l'on sait, dans la fiévreuse attente de débarquement.

Sous le pseudo du capitaine VOLUME, il est en juillet 1944 parachuté dans l'Ain et rejoint le Vercors.

Volontaire pour une folle mission de liaison avec le maquis de l'Oisans, CONUS au cours d'un rapport pathétique en retrace les dramatiques épisodes :

» Le 21 juillet, le Vercors était entièrement encerclé et d'après les renseignements parvenus au P. C., on pouvait déjà se rendre compte qu'il ne s'agissait pas seulement d'une opération ayant pour but de dégager les itinéraires, mais d'une attaque générale en force par plus de 30.000 Allemands.

» Le lieutenant-colonel HERVIEUX, commandant la défense du Vercors, demande un officier pour faire une liaison avec le « maquis » de l'Oisans, afin de les mettre au courant de cette menace et préparer leur participation au combat.

» Je me propose pour effectuer cette mission.

.....

» Tout à coup, au moment où nous nous approchons du pont de la Greshie, à l'entrée du village, des balles sifflent tout autour de nous et bientôt nous sommes complètement encerclés par un détachement allemand. Impossible de fuir, nous sommes prisonniers.

» Après quelques hésitations, les soldats nous conduisent à leur officier, qui observe à notre égard une attitude correcte. Mais il nous apprend qu'il va nous remettre entre les mains de la police allemande qui vient justement d'arriver dans le village.

» Après nous avoir fortement brutalisés, les policiers procèdent à une fouille minutieuse. J'avais sur moi 180.000 francs et une micro-photo du code secret de la radio, que je réussis heureusement à dissimuler entre deux doigts. Pendant une heure nous sommes ainsi malmenés et ces brutalités sont constamment accompagnées de cette question : « Tu viens d'Alger ou de Londres », suivie de menace de mort.

» Au cours d'un passage à tabac, je m'écroule sur le sol et réussis à enfouir le précieux code dans le gravier.

» On nous fait ensuite monter dans un car, accompagnés de trois jeunes gens ramassés également près de Saint-Guillaume. Nous sommes assis chacun sur une banquette distincte. Nos gardiens montent et nous démarrons en direction de Vif ; ainsi nous sommes conduits dans une ferme près de Saillants.

» On nous fait descendre et nous sommes alignés dans la cour.

» Pendant six heures, les Boches nous frappent à coup de pieds, de talons, de poings ou de cannes.

» Estimant sans doute que j'étais le chef de cette expédition, ils me prennent à part et s'acharnent sur moi d'une façon toute particulière. C'est ainsi qu'ils me menacent constamment de me crever les yeux, et même tentent plusieurs fois de passer à exécution en jetant contre mon visage l'extrémité ferrée d'une canne de montagne. J'esquive les coups, mais mon front porte encore l'empreinte de cette sauvagerie. Puis ils me déboîtent les épaules en me tenant fortement les coudes derrière le dos. Entre deux brutalités ils me répètent sans cesse cette éternelle question : « Es-tu de l'A. S. d'Alger ou de Londres ? » Je ne réponds pas.

» Vers 21 heures, on nous reconduit vers le car, après nous avoir retiré tout ce que nous possédons. Nous comprenons alors avec certitude que nous allons être fusillés. Quinze Allemands montent avec nous et nous conduisent sur la route de Saint-Guillaume, vers une ancienne cimenterie.

» On nous fait descendre de la voiture avec les brutalités habituelles. Nous nous réunissons autour de JAIL, et au milieu des moqueries allemandes faisons à haute voix une courte et dernière prière.

» JAIL demande ensuite pardon à Dieu et à nous tous. Les Allemands éclatent de rire : « Les terroristes font toujours leur prière avant qu'on les fusille », disent-ils. Le lieutenant FOYARD répond dignement : « Nous ne sommes pas des terroristes ».

Les Allemands nous font ensuite monter le long du ravin au fond duquel coule le torrent, et nous nous asseyons dans un pré, les uns à côté des autres, en silence.

Le peloton d'exécution se met en place à 20 mètres de nous et nous restons sous la garde de cinq hommes. Le Feldwebel s'avance et crie : « les deux premiers ». C'est le lieutenant FOYARD et un jeune qui se trouvent ainsi désignés. Sans dire un mot ils se lèvent et, la tête haute, avec une dignité suprême, marchent vers le lieu d'exécution. Ils se mettent à genoux et sont aussitôt massacrés de dos par 7 ou 8 Allemands armés de pistolets ou de mitraillettes.

Puis le Feldwebel revient et dit : « deux autres ». C'est au tour de JAIL et d'un second jeune. JAIL se lève et emmène avec lui son malheureux camarade, leur attitude à tous deux est magnifique de simplicité, de grandeur et de résignation. On se sentait déjà dans l'irréel.

Ils sont aussitôt fusillés dans les mêmes conditions.

» Pour moi, j'avais remarqué que le Feldwebel, après avoir appelé ses victimes, relevait son pistolet. J'étais épuisé par la fatigue de ces longues heures de marche et par les mauvais traitements. Mes épaules déboîtées me faisaient horriblement souffrir, mais j'étais résolu à tout risquer plutôt que de me laisser abattre comme un chien.

» Sur ma poitrine découverte, un Allemand aperçut une médaille. Il dit « catholique » avec un tel accent que je devine que mon gardien est d'origine russe. « Si tu crains Dieu, lui dis-je, rate-moi ». D'un signe il m'indique qu'il désavoue la barbarie alle-

mande. « Ce n'est pas nous, dit-il, ce sont les Allemands. » Mais il est paaisif.

» Voici le Feldwebel qui revient : « Les deux derniers », crie-t-il.

» Je fais semblant de me lever avec peine. Je serre violemment la main du dernier jeune qui était à mes côtés, un jeune de 17 ans. Le pauvre gosse ne comprend pas et avec résignation et étonnement attend la mort. Je surveille du coin de l'œil le revolver ; dès que celui-ci est levé, d'un bond, je m'élançais de toutes mes forces sur le sous-officier, qui tire sans m'atteindre, je le bouscule et je parviens au bord du ravin, à 10 mètres de là, sous le feu des mitraillettes des soldats et du pistolet du Feldwebel. Je saute dans l'à-pic, profond d'une dizaine de mètres. Un arbre, heureusement, amortit ma chute. Poursuivi par les coups de feu de tous les Allemands, qui commencent à descendre la pente, je traverse le torrent et commence à m'engager dans les buissons de l'autre rive. Je réussis à me dissimuler dans un trou parmi les ronciers, où je me recouvre de feuilles mortes, de terre et de boue.

» Après avoir cherché trop loin, les Allemands se forment en ligne et avancent en fouillant chaque mètre de terrain. Par deux fois le sous-officier passe près de moi sans déceler ma présence, grâce à la nuit tombante.

» Les hommes sont alors disposés en cercle autour de ma retraite, à quelques mètres les uns des autres. J'entends dire qu'ils vont aller chercher les chiens.

» Alors, dans la demi-clarté d'une nuit splendide, je décide de tenter le tout pour le tout. Je réussis à passer entre deux sentinelles, en direction du Sud-Est, vers l'Oisans. Je parviens au bord du Drac au début de l'après-midi du lendemain.

» Une vieille femme me rencontre, j'étais effrayant à voir : mon visage arraché par les coups allemands, par les épines, mes effets en lambeaux. Je suis aussitôt hébergé, soigné, nourri. Dans un petit village, je rencontre le curé. Il m'accueille et me conduit au passage du Drac. A 16 heures, je suis reçu par les F. F. I. qui me conduisent à l'officier commandant le secteur de la Mure et, de là, au commandant BASTIDE, à qui je fais mon rapport.

» Ma mission était exécutée. »

**

A peine remis, CONUS reprend du service, se bat en Allemagne et après la capitulation vogue vers l'Indochine où il met sur pied son commando.

« COMMANDO CONUS » ce sont cinq syllabes qui sonnent très sèches, qui frappent dur, c'est une étiquette significative.

Vous les connaissez, ces gars au héret vert, ces garçons aux yeux clairs, aux mouvements rapides qui, pendant leur court séjour à Saïgon, entre deux opérations, animent la capitale cochinchinoise.

« COMMANDO CONUS », trente hommes de guerre, trente soldats de France.

A leur actif : quatre croix de la Libération, cinq Légions d'Honneur, des médailles militaires, une centaine de citations sur les trente croix de guerre, des décorations anglaises, américaines et, aussi, une cinquantaine de missions parachutées en France, en Allemagne, en Italie, en Hollande.

« COMMANDO CONUS », des hommes qui se sont

battus depuis 1939, soit en France, soit en Afrique, soit en Europe, des gars qui ont obtenu leur récompense en prenant pied les premiers en conquérants et en libérateurs sur le sol de France, en vainqueurs sur le sol du Boche.

Et ils continuent le combat. Ils avaient signé un engagement aux Forces Françaises Libres, jurant de n'abandonner les armes qu'une fois la grandeur de la France retrouvée : fidèles à leur serment, ils viennent terminer leur tâche : le retour de la souveraineté française en Indochine. » (1).

A Tay-Nenb, ils ont passé quinze jours, harcelant les rebelles, allant les chercher jusque dans leurs patrouilles nocturnes, le visage et les mains recouverts de noir de fumée, leur tendant des embuscades sur les routes, les pistes, les points de passage, servant volontiers d'appât pour attirer l'ennemi sur le gros de l'unité.

Fin mars 1946, CONUS voit sa santé décliner de plus en plus, il continue cependant jusqu'à l'accomplissement des missions qui lui avaient été fixées. Après l'opération de Louang-Prabang, il revient à Saïgon ; ses hommes, pour la plupart réservistes comme lui, sont démobilisés et rapatriés. CONUS quitte l'Indochine au début de juillet pour revenir en France, où il se fait soigner. Sa santé s'améliore, et sans attendre un complet rétablissement, il part pour l'A. E. F. au mois de mai 1947.

Il reprend ses affaires en main et est nommé Inspecteur des classes pour l'A. E. F.

La maladie mine sournoisement cet homme qui, jusqu'ici a toujours été plus fort que les événements.

Elle le contraint même à rentrer à l'hôpital à Bangui. Croyant toujours à la guérison, il remet de semaine en semaine le retour en France, pourtant indispensable.

Parfaitement lucide, il se rend compte de son épuisement extrême et de la fin de sa carrière terrestre. Il reçoit dans des sentiments de piété extraordinaires les derniers Sacrements et s'éteint paisiblement le 1^{er} septembre.

Parmi tous les compagnons du général de GAULLE il fut l'un des meilleurs.

Puisse sa famille trouver ici l'expression de la peine profonde et de la sympathie de tous les Français Libres.

**

Une assistance nombreuse avait pris part à la messe organisée par l'Association à Saint-Louis-des-Invalides, le 5 octobre.

Au côté du général de LARMINAT, l'amiral AUBOYNEAU, le général LANDOUZY, le général EON, M. Yves FARGE, M. MALBRANT, député de l'Oubangui, le colonel de GUILLEBON, représentant le général LECLERC, le colonel CRESPIN, représentant le général du VIGIER, le commandant CHAVANAC, représentant le général KOENIG, le colonel HUET et une délégation du maquis du Vercors, le colonel BOURGOIN, le colonel de BOISSOUUDY, un colonel parachutiste de l'armée britannique et nombre de ses compagnons d'armes du BM2 des spahis, des parachutistes et de son commando venus apporter l'ultime témoignage de la fidélité au colonel CONUS.

(1) Caravelle.

APPEL A NOS MEMBRES

La journée du 11 Novembre sera marquée dans toute la Métropole par la vente du "BLEUET DE FRANCE".

A la demande de M. MITTERAND, Ministre des Anciens Combattants, toutes les Associations d'Anciens Combattants participeront à cette vente dont le produit sera versé intégralement à leurs propres œuvres sociales.

Déjà nos sections de Province ont reçu leurs consignes.

Par la voix de ce bulletin, nous demandons instamment à nos membres de Paris d'avoir à cœur de prendre une part active à cette journée, en se transformant en quêteurs bénévoles, et en manifestant la présence Free French au côté de nos amis de "RHIN & DANUBE" et de la "2^{me} D. B."

Nos Membres de Paris, et nous espérons qu'ils seront très nombreux, pourront s'adresser jusqu'au 10 novembre inclus au siège, 12, Rond-Point des Champs-Élysées, au Service de Propagande.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

Il est bien évident que l'Association ne peut rayonner en territoire métropolitain que dans la mesure où nos sections locales rayonnent elles-mêmes.

Pour arriver à ce rayonnement — qui est celui de la France Libre — chacune d'entre elles doit quitter ses petits égoïsmes personnels et faire preuve de la vitalité et du dynamisme qui étaient nôtres en 1940.

Certes, quelques comités locaux, tels MARSEILLE, CHERBOURG, SAINT-BRIEUC, TOULOUSE, NANTES, NANCY, PAS-DE-CALAIS et d'autres encore sont d'excellents animateurs, convoquant régulièrement et utilement leurs membres, se manifestant à toute occasion pertinente auprès de leur municipalité, de leur préfecture, ont ainsi acquis la place éminente qui nous revient à nous, Français Libres. Point de cérémonies intéressant la Résistance, les Anciens Combattants où cette place, la première, leur est contestée...

D'autres comités locaux, trop nombreux, hélas ! sont endormis dans une léthargie redoutable. Que ceux-là se réveillent et sortent du tombeau où ils enfouissent par surcroît tout doucement avec nos souvenirs et notre esprit Free French, la contre-partie de ces richesses : la responsabilité contractée vis-à-vis des foyers de ceux des nôtres qui ne sont pas revenus.

Nos charges enfin sont telles que de pareilles sections si elles ne réagissent pas courent le risque de se voir dissoudre purement et simplement par le Comité Directeur et d'avoir leurs membres directement rattachés au Siège.

ALPES-MARITIMES

Après la démission de M^e PASQUINI de ses fonctions de Président, le Comité local de direction a été entièrement remanié et, dans la séance du 28 juillet a élu le nouveau bureau :

Président : M. le Général de Division HUMBLLOT ;
Vice-Président : M. VILLARD ;
Secrétaire : M. CANCEL ;
Secrétaire-adjoint : M. DEVILLE ;
Trésorier : M. LABAEYE ;
Trésorier-adjoint : M. FAURE ;
Chargé du service social : M. BRUNO.

Un Comité des fêtes a été également constitué sous la présidence de M. VILLARD.

La section a établi son siège : 6, rue d'Alger, à Nice.

Une permanence y est assurée aux jours et heures suivants :

- 1) Tous les samedis de 16 h. à 19 h.
- 2) Tous les dimanches de 9 h. à 12 h.

En dehors de ces jours et heures, le Lieutenant CANCEL, Secrétaire de la section, recevra sur rendez-vous chaque fois que cela sera nécessaire.

BOUCHES-DU-RHONE

Sous l'impulsion vigoureuse du très actif Capitaine MARIE, Marseille vient d'effectuer une réalisation absolument remarquable.

Le dimanche 5 octobre, en effet, le « Free French Club » de Marseille, 15, place Marceau, tout proche de la gare, abondamment pavoisé ouvrait ses portes.

Plus de 250 Free French inauguraient ce sympathique Club qui, très vite, deviendra un centre d'accueil prospère où revivra la camaraderie des bons jours de 1940.

Ainsi tout F. F. L. transitant par Marseille trouvera là une maison amie, mieux, sa maison. Il y sera reçu cordialement et, si il s'y est suffisamment pris à l'avance, le secrétaire du Club lui aura retenu une chambre et même si besoin en est un moyen de transport.

Le comité-directeur félicite tout spécialement la section des Bouches-du-Rhône et la cite en exemple.

Bien sûr, il n'est pas donné à chacune de nos sections de réaliser de pareils centres d'accueil, mais chacune d'entre elles a le devoir impérieux de manifester dans son coin propre la même vitalité, la même énergie pour le plus grand bien de l'avenir de l'Association.

Adresse télégraphique : Free French Club Marseille.
Téléphone : C 25-86.

COTE-D'OR

Le manque de place dans nos deux derniers bulletins ne nous avait pas permis de donner un compte rendu détaillé des manifestations organisées à l'occasion du 18 juin par notre camarade DUPUIS, l'actif président de la section de Dijon.

Une cérémonie simple mais très digne eut donc lieu le 18 juin, à 18 h. 30, pour commémorer l'appel historique du Général de GAULLE. De nombreux Dijonnais et Dijonaises s'étaient massés place de la Libération pour participer à cette manifestation de la fidélité et du patriotisme.

Face à l'Hôtel-de-Ville, s'étaient rangés tous les drapeaux des Associations d'anciens combattants des deux guerres de 1914 et 1939-45. Une section du 27^e B. I. rendait les honneurs. L'harmonie municipale et la clique de la police étaient présentes.

A 18 h. 30 exactement, M. SARIE, préfet de la Côte-

d'Or, le Général d'ANSELME, Commandant la 1^{re} région militaire et le Général GUYOT, Commandant la 1^{re} région aérienne, arrivèrent sur le lieu de la cérémonie et furent salués par la « Marseillaise ». Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait M. EVOT, premier adjoint, représentant M. le Député-Maire de Dijon, M. KUHN, Président du Conseil général, M. THISY, Secrétaire général de la préfecture, MM. LONG et DUPRE, Directeur et Directeur-adjoint du cabinet du Préfet, M. BOUCHARD, Recteur de l'Académie, M. NICOLAS, Procureur général, la plupart des présidents d'Associations patriotiques.

D'une voix bien timbrée, M. RAPENEAU lut devant un micro l'immortel appel du 18 juin.

Cette lecture fut saluée par de chaleureux applaudissements. Puis « La Marseillaise » retentit et l'Adjudant-chef LIMERCHER, qui fut dans l'infanterie de marine dès le 28 juin 1940, amena les couleurs. A côté du mâc se tenait notre camarade DUPUIS.

Après la descente des couleurs, un cortège se forma pour se rendre au monument aux Morts.

Une croix de Lorraine en fleurs fut déposée au pied du monument, et l'assistance observa une minute de silence avant de se séparer.

Le soir, à la salle de Flore, le bal organisé au profit de nos œuvres sociales connut un beau succès et fut honoré de la présence de nombreuses personnalités civiles et militaires dijonnaises.

GARD

Notre camarade BERTRAND Yves, 3, place Jean-Robert à Nîmes, s'est vu confier la tâche de continuer le regroupement des Français Libres de la région, M. Max CLAMON se consacrant uniquement au département du Vaucluse.

INDRE-ET-LOIRE

Nous avons appris avec regret le décès de notre camarade GENESLAY qui présidait si activement aux destinées de la section. Nous adressons à sa famille nos bien vives condoléances.

ILLE-ET-VILAINE

La section de Rennes a eu, le 27 juillet, l'unique honneur de recevoir des mains mêmes du Général de GAULLE son drapeau.

Quelques membres reçurent également des mains du Général des décorations.

LOIRE-INFERIEURE

Les membres de l'Association des « Français Libres » auxquels s'étaient joints MM. JACQUART et BERNIER, représentants des Fédérations des Réseaux de la Résistance, se réunirent dans la soirée du 19 juillet, veille du départ de M. RAYNEAU de HONINGTON pour le Cameroun, en vue de lui faire leurs adieux, de lui remettre un souvenir, et à Mme un superbe bouquet.

L'assistance se trouva nombreuse bien qu'il n'y ait pas eu de convocation individuelle.

M. BLACHAIS, Vice-Président, prit la parole. Emu en songeant à la perte que les « Français Libres » faisaient en celui dont la seule présence aux réunions créait l'ambiance amicale, il exprima en termes délicats, au fondateur et animateur de la section, les regrets et vœux de l'assemblée.

M. BRIERE, Président des « Premiers Compagnons » et

Vice-Président de la section, évoqua les motifs de détermination du futur colon et, comme ancien Africain, dressa en quelques mots le rôle de tout Français en politique indigène.

MANCHE

Une magnifique cérémonie fut organisée le 7 septembre à Carteret par notre sympathique camarade GREBERT, qui ne manque jamais une occasion de manifester la vitalité de sa section.

Placée sous la présidence de l'Amiral Thierry d'ARGENLIEU, elle obtint un remarquable succès.

Nous reviendrons en détails sur cette belle fête dans notre prochain bulletin.

HAUTE-MARNE

La section de la Haute-Marne, sous l'impulsion de notre camarade ANDRIOT, continue le regroupement des anciens des F.F.L. Un Comité de 3 membres a été formé en attendant une Assemblée générale qui désignera un bureau.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Notre bon et fidèle camarade THIRIAT quitte l'Est de la France pour se joindre à nos camarades du Maroc.

Grâce à lui une vie particulièrement intense avait été infusée à nos sections de l'Est, remarquablement animées par ce Free French au dévouement inégalable qu'il était.

Une large action sociale était exercée dans toute la région et là, il était tangible que la solidarité F.F.L. n'était pas un vain mot.

Le Comité-Directeur lui adresse ses remerciements les plus sincères pour son action vraiment F.F.L., son dévouement sans réserve.

MEUSE

Le 14 juillet, la section a participé au défilé organisé de concert avec les Associations d'anciens combattants ; le drapeau de la section y figurait en bonne place.

Après le dîner le bureau fut constitué comme suit à l'unanimité des membres présents :

Président : M. Jean MEYER ;
Vice-Président : M. Jean de la FREGONNIERE ;
Secrétaire : M. Charles GOUNAND ;
Trésorier : M. Gabriel CHAMAGNE ;
Conseiller technique : M. Camille SAINT-ANTOINE.

MOSELLE

Dans sa réunion générale du 15 juin, la section de la Moselle a procédé à l'élection d'un nouveau Président en remplacement du Commandant LOISEAU décédé.

M. Pierre CAUDERLIER fut désigné pour remplir ces délicates fonctions. Il nous a assurés que le Comité composé d'éléments jeunes et actifs, est fermement décidé à le second efficacement dans sa tâche.

NORD

Notre ami PERICHART, de Malo-les-Bains, organisa une réunion le 3 août 1947, à la Mairie de Dunkerque, à laquelle assistèrent les Français Libres de la région.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Notre camarade de CAEVEL, de Saint-Omer, s'occupe activement, en accord avec notre camarade BOUR-

GINE, de regrouper tous les anciens F.F.L. de Saint-Omer.

Au cours de la Revue du 14 juillet, le Commandant de la marine à Calais a remis officiellement le drapeau à la section devant toutes les sociétés patriotiques de la ville ; une foule considérable assistait à cette belle cérémonie.

Au cours de celle-ci, des décorations furent remises à nos camarades de la section.

Une réception intime eut lieu ensuite au siège de la section.

Boulogne. — Nous avons eu le plaisir d'apprendre que M. KERSONCUF, Ingénieur en chef du génie maritime, avait été élu président d'honneur de la section.

PUY-DE-DOME

Le Général INGOLD vient de prendre le commandement de l'E. D. I. à Clermont-Ferrand. Nous espérons qu'il pourra continuer l'œuvre de propagande en faveur de la France Libre qu'il a si brillamment entreprise et faire bénéficier la section du Puy-de-Dôme de sa grande connaissance des questions F. F. L.

BASSES-PYRENEES

La section de Biarritz de l'Union des Evadés de France a inauguré un club situé en plein centre de la ville, à proximité de la plage et du casino.

Dans un esprit de camaraderie et de solidarité, qui d'ailleurs a toujours été le leur, les membres de cette section ont décidé que le club serait ouvert aux membres de notre Association sur présentation de leur carte.

Nul doute que nos camarades n'usent de cette faveur à l'occasion d'un passage à Biarritz.

PYRENEES-ORIENTALES

Nous avons appris avec regret la démission de notre camarade WEBER de ses fonctions de président de la section. Nous sommes persuadés qu'il sera unanimement regretté, car son action efficace était reconnue de tous.

BAS-RHIN

Strasbourg. — M. René PESSIOT a été élu président de la section de Strasbourg en remplacement de M. STIEGELMANN établi maintenant en Dordogne.

Nous comptons fermement sur lui pour que dans la capitale de notre belle Alsace la section Free French s'impose rapidement en vertu du serment que firent à Koufra une poignée de Français Libres.

RHONE

Lors de sa visite à Lyon le 20 septembre, le Général de GAULLE remit officiellement son drapeau à la section de Lyon.

VAR

Le très actif Président de la section du Var, M. l'Intendant LESQUOY, partant aux colonies, se verra dans l'obligation d'abandonner ses fonctions.

Il sera unanimement regretté par nos camarades du Var, qui avaient su apprécier son vaste esprit d'initiative qui a contribué pour beaucoup à donner à la section son essor actuel, ainsi que par le Comité-directeur qui lui exprime sa gratitude.

VAUCLUSE

Notre camarade Max CLAMON, qui, jusqu'alors, assumait la charge des départements du Gard et du Vaucluse, proposa dans une assemblée générale réunie le 18 juin de scin-

der ces deux départements. Un bureau fut ainsi constitué pour la section du Vaucluse :

Président : M. Max CLAMON ;
Vice-Président : M. René JONGLEUX ;
Trésorier : M. Pierre NALBERT ;
Assesseurs : M. Henri SALASC pour Carpentras ; M. Joseph BLACHE, pour Orange.

SEINE-ET-MARNE

Lagny. — Grâce à l'initiative de notre camarade HEBUTERNE, le cinéma « Triomphe » a présenté le mercredi 15 octobre, la deuxième partie des « Bataillons du Ciel » au profit des œuvres sociales de l'Association des Français Libres.

Le Lieutenant-Colonel de SAINT-PEREUSE, du Comité-Directeur de l'Association, présidait cette séance, à laquelle toute la population de Lagny avait tenu à assister.

Nous tenons à remercier nos camarades de l'Association « Rhin et Danube » de leur précieux concours à cette occasion.

SECTIONS D'OUTRE-MER

INDOCHINE

Il nous a semblé bon, pour juger de l'effort accompli par notre Section d'Indochine, de laisser la parole à son Président, le Lieutenant-Colonel de Sairigne, qui déclarait à l'Assemblée Générale du 15 juin dernier :

« Avant de vous parler de notre Section, je voudrais vous rappeler en deux mots, l'activité générale de notre Association.

« Fondée le 18 juin 1945, il y a deux ans seulement, par le Général de Larminat, elle est en pleine force maintenant, la plupart des Français Libres sont désormais regroupés autour d'elle et les résultats obtenus dans tous les domaines dépassent de loin les espérances les plus optimistes.

« Après avoir provoqué et fait aboutir la plupart des lois et décrets nécessaires à la défense des intérêts des Français Libres, le principal souci de l'Association est désormais d'aider au maximum les veuves, les orphelins, les parents à charge et les grands mutilés de la France Libre au moment même où la suppression du régime des délégations d'office les jette brusquement dans la misère.

« Parlons maintenant de notre Section.

« Depuis l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 7 septembre dernier dans cette même salle, l'organisation de la Section d'Indochine s'est activement poursuivie.

« Chaque mois, le bureau s'est réuni chez notre secrétaire, le Capitaine Jacquin, qui, après avoir été l'organisateur de la Section, en est resté le plus solide pilier. Recevant tous les jours de nombreux camarades, répondant à leurs lettres, c'est lui qui a pu maintenir la cohésion dans notre équipe.

« Après avoir essayé de créer des sous-sections dans les autres pays de la Fédération, nous avons dû nous contenter devant le mouvement incessant de nos adhérents, de désigner des hommes de liaison à Hanoï, à Pnomh-Penh, à Hué.

« Les statuts de la Section d'Indochine ont été régulièrement déposés, ils sont conformes aux statuts de notre Association : le règlement intérieur avait été approuvé par

la dernière assemblée générale. Un compte en banque a été ouvert à la Banque d'Indochine.

« Un bulletin de section est créé, mais les difficultés d'impression ont été considérables et le premier n'a pu vous être envoyé qu'il y a quelques jours ; deux autres numéros sont prêts et sortiront dès que possible, nous voudrions réaliser régulièrement un bulletin bi-mensuel.

« L'an dernier, près de cinq cents Français Libres se trouvaient en Indochine. Cette année, le nombre des présents a dû diminuer en raison surtout du départ des fusiliers-marins et des éléments de la 2^e D. B., mais un nouvel et puissant appoint a été l'arrivée des éléments venus des Indes françaises tout dernièrement.

« Un nombre infime d'Indochinois a été recensé : ils étaient nombreux pourtant en Syrie ou à la 1^{re} D. F. L. C'est un devoir que de nous aider à les trouver.

« Certains des avantages concédés aux Français Libres dans la Métropole n'étaient point valables en Indochine, nous avons obtenu le bénéfice du prêt aux démobilisés dans des conditions très avantageuses.

« Deux tâches nous restent à accomplir :

« 1^o Créer un club où au moins une permanence ;

« 2^o Refaire le Comité de Direction dont tous les membres ou presque sont partis.

« Dans tout ce discours, je ne vous ai pas parlé du but principal que se propose l'Association, et la Section d'Indochine en particulier, faire revivre l'idéal que le Général de Gaulle a su donner il y a sept ans et par l'exemple essayer d'avoir une bonne influence sur ce monde actuellement bien laid et bien pauvre. Ce n'est pas l'habitude chez les Free French de faire de grandes phrases, cet idéal est trop enraciné dans notre cœur pour que nous ayons besoin d'en parler. Je vous demande cependant d'y penser souvent ; noblesse oblige, vous avez beaucoup reçu, vous devez beaucoup donner ; c'est par l'exemple que notre influence pourra se maintenir et surtout ayez le courage et le caractère nécessaires pour, maintenant plus qu'autrefois, ne jamais transiger sur ce que vous estimez le beau et le vrai. La France attend de vous la continuation de votre effort ; devant la méchanceté et la laideur du monde, serrons les rangs et levons la tête. »

L'élection du Comité devait donner les résultats suivants :

Président : Lieutenant-Colonel de SAIRIGNE ;
Secrétaire : Adjudant-Chef TURELL ;
Trésorier : Lieutenant AURES ;

Membres : MM. ISABAY, ALEXANDRE (Baïse), Capitaine GATISSOU (FAFL), Lieutenant AN (Garde Cochinchinois), Médecin-Capitaine CRESTET, un représentant de la Marine à désigner.

Après le vote, l'Assemblée générale approuva le rapport financier et vota à l'unanimité une motion de félicitations et de remerciements au Capitaine Jacquin qui, rentrant en France, abandonnait les fonctions de secrétaire qu'il avait tenues avec autant de compétence que de dévouement.

Mais ce que le Colonel de Sairigne ne pouvait encore dire ce jour-là, c'est l'immense succès que devait remporter la troupe d'acteurs venus spécialement de France à l'occasion du 18 juin.

Nous savions bien que les frais énormes que nous avons été obligés d'engager, et notamment le transport par avion des artistes, ne nous permettraient pas d'escompter un succès financier de cette tournée, mais ce que nous savions et ce à quoi nous tenions, c'était de prouver aux soldats qui se battent encore là-bas, et au premier rang desquels nous

retrouvons de nombreux camarades, qu'ils avaient droit à notre sollicitude.

Il n'est que d'entendre nos artistes, les chanteurs Bordas et Roland Gerbeau, les danseurs Winnifred et Arden, le violoncelle Reneau et le pianiste Villars nous conter avec quelle émotion toujours nouvelle ils affrontaient leur auditoire de soldats, tout à la joie de respirer un peu l'air de la France, pour être sûrs que notre geste a été apprécié par ceux auxquels, bien souvent, on ne pense plus guère. Quelles réussites aussi que les galas organisés à Saïgon, Pnomh-Penh, Siem-Reap ou Hanoï au profit de nos œuvres sociales !

Soyons assurés que tous nos amis d'Indochine sauront gré au Capitaine Jacquin et à Mlle Faivre, organisateurs infatigables de ces galas, et aux artistes, qui étaient venus à titre bénévole, de leur avoir apporté, au cours des soirées qui furent les plus réussies qu'on ait vu depuis la guerre, un peu de ce charme et de cette gaieté qui font oublier qu'on est loin de la Mère Patrie.

Signalons aussi qu'au rang des manifestations officielles qui marquèrent la célébration de l'appel du 18 juin prit place, à bord de l'avis « La Grandière » une cérémonie en souvenir du Lieutenant La Grandière, petit-fils de l'Amiral, qui tomba glorieusement en Bretagne, où il avait été parachuté lors des combats de la Libération.

C'est au Commandant Lahaye, commandant l'avis, qu'échut l'honneur, en présence du drapeau du 1^{er} Bataillon de Parachutistes S.A.S., du Général Valluy et des hautes autorités civiles et militaires, de rappeler les services rendus à la France par cette illustre famille.

Et la cérémonie se termina après que le Commandant Conan, du 1^{er} Bataillon de Parachutistes S.A.S., ami d'enfance et camarade de combat de Roger La Grandière, ait lu, devant l'assistance gagnée par l'émotion, le texte de sa citation à l'ordre de la Nation.

Le succès de prestige obtenu le 18 juin en Indochine doit permettre à notre Association de récolter, dans un proche avenir, les fruits de nos efforts.

Nous savons, en tout cas, que nos camarades de Saïgon, légitimement fiers de ce qu'ils ont voulu et pu réaliser, n'en resteront pas là.

MADAGASCAR

Tananarive

Le départ de M. Hardy, puis les événements survenus dans la Grande Ile, entraînant le départ du Commandant Joubert, qui assurait l'intérim de la présidence de la Section, avaient nui à son développement. Aussi est-il très heureux pour nous que le Général Garbay, nommé Commandant Supérieur des Troupes à Madagascar, ait accepté la présidence de cette Section.

Le Capitaine Dallemer, également affecté à Tananarive, s'étant de son côté proposé à assumer le secrétariat de la Section (on se souviendra qu'il nous fut très précieux à Alger), nous pouvons reprendre confiance dans l'avenir de notre Groupement.

En effet, notre ami Dallemer n'a pas été long à se mettre au travail et il nous a déjà annoncé qu'il avait organisé un stand F.F.L. à l'occasion de la Foire-Exposition de Tananarive et qu'une fête, au profit de l'Association, avait lieu dans l'enceinte de la Foire.

Remercions-le ici de continuer à s'occuper avec autant de dévouement de notre Association et souhaitons que notre Section, grossie par l'arrivée de nombreux renforts, redevenue aussi active qu'elle l'était avant les événements.

Tamatave

Notre Sous-Section de Tamatave continue à se montrer très active et le Comité se réunit fréquemment sous la présidence du Commandant Pol Thibaux.

A l'une de ces réunions, le 22 avril, à l'occasion du départ pour Diégo-Suarez du Vice-Président de la Section, M. Mangin, des camarades du navire « Madagascar », ancré dans le port, étaient venus se joindre à nos amis de Tamatave.

Une atmosphère très cordiale règne au sein de notre Groupement et c'est ainsi qu'a été obtenu, le 18 juin, le brillant résultat que nous avons noté dans notre dernière chronique.

Majunga

Dès son arrivée à Majunga, M. Girard a convoqué nos camarades qui ont eu un comité provisoire qui, sous sa présidence, comprend M. Mainguy, le Lieutenant Kerherven, le Lieutenant Frizza, depuis rentré en France et que nous avons eu le plaisir de voir au Siège.

En raison des événements, les manifestations du 18 juin à Majunga ont été limitées aux cérémonies officielles et à un groupe de conférences qui furent données le 17 juin au cinéma Océan, avec la participation, comme orateurs, de MM. Girard, Saicetti, Koebèle et du Commandant Bascheri.

Toutes les causeries ont vivement intéressé la nombreuse assistance, au premier rang de laquelle on notait la présence de l'Administrateur supérieur et de l'Administrateur-Maire.

Une quête, faite à cette occasion, permit de recueillir quelques fonds pour nos œuvres sociales. Le 18 avait lieu la commémoration officielle, à laquelle assistaient l'Administrateur-Supérieur, l'Administrateur-Maire et le Commandant d'Armes.

Devant une foule nombreuse et recueillie, le Président d'honneur de la Section de Madagascar lut l'appel historique du Général de Gaulle, puis quatre gerbes furent déposées au pied du monument aux Morts. Une minute de silence, observée à la mémoire de nos camarades tombés sur les champs de bataille, termina la cérémonie.

Sachons gré à notre camarade Girard d'avoir voulu marquer, en dépit des circonstances, que les Français Libres n'oublieraient pas.

Fianarantsoa

Fianarantsoa se trouve en plein cœur de la rébellion et nos camarades n'ont pu, de ce fait, organiser leurs fêtes le 18 juin. Ils n'en ont pas moins l'intention de faire quelque chose d'ici la fin de l'année.

Nous pouvons faire confiance à M. Batz, président de la Sous-Section, et au Lieutenant-Colonel Amiel, commandant des troupes, pour la réalisation de leurs projets.

Diégo-Suarez

La Section de Tananarive reprise en mains, nous espérons un prochain démarrage de la Sous-Section de Diégo-Suarez.

Nous comptons là-bas d'excellents éléments tels que le Colonel Maubert, le Commandant Roux, le Commandant Montfort, le Capitaine Courant, M. Mangin et l'Adjudant Marquet et nous espérons bien entendre parler d'eux d'ici peu.

Morondava

On aura noté le magnifique succès obtenu par notre camarade Cartier, à Morondava, où nos camarades sont très peu nombreux. Félicitons-le d'avoir su recueillir 160.000 fr. pour nos œuvres sociales.

REUNION

Nous avons eu le plaisir d'avoir, à notre siège à Paris, la visite de Mme Rabot qui, comme l'an passé, s'est dévouée entièrement pour assurer le succès du 18 juin à Saint-Denis.

En collaboration avec le Comité élu le 23 mars, Mme Rabot et M. le Docteur Vinson, qui fut notre premier délégué pour la Réunion, ont encore cette année vu leurs efforts couronnés de succès, puisque c'est à plus de 500.000 frs que s'élève la contribution de notre Section à notre fonds de solidarité.

Les manifestations commémoratives du 18 juin ont débuté le jour anniversaire par une allocution radiodiffusée de M. Rabot, dont voici quelques extraits :

« Il y a quatre ans, le 18 juin 1943, je me trouvais à Alger, devant le monument aux Morts de la guerre, et, tandis que notre Général, de son geste familier, levait les bras vers le ciel, en formant le signe de la victoire, l'un de ses compagnons, parcourant, des yeux, la foule, me disait : « Le 18 juin 1940, nous n'étions pas si nombreux... » Il le disait, d'ailleurs, sans amertume, n'étant point de ceux qui perdent leur temps à triompher, indéfiniment, d'une erreur de leurs contemporains.

« Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus nombreux encore pour célébrer l'appel libérateur. Plus rares sont les survivants du premier jour, car beaucoup sont morts en luttant, dans la lumière ou dans l'ombre, contre l'Allemagne ou contre Vichy.

« De nouvelles tâches nous appellent. Il y a une rénovation intérieure, morale et sociale, à accomplir, dans l'union du peuple français. Pour l'accomplir, il faut retrouver et maintenir l'esprit de la résistance. »

Puis eut lieu une messe présidée par Monseigneur Cléret de Langavant, et à laquelle assistaient M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le Consul de sa Majesté Britannique, M. le Docteur Vinson, Président de la Section locale de l'Amicale des Résistants de France et d'Outre-Mer, les autorités civiles et militaires et les anciens volontaires de la France Libre.

A l'issue de la messe, une gerbe était déposée au monument aux Morts par le Gouverneur, tandis que Mme Rabot y déposait une Croix de Lorraine.

Ces cérémonies terminées, un vin d'honneur, rehaussé par la présence du Consul Britannique, réunissait les F.F.L. et Résistants. Des toasts y furent portés au Général de Gaulle et au Roi et à la Reine d'Angleterre.

Le soir, dans la salle du cinéma Piazza, gracieusement mise à la disposition des F.F.L. par son directeur, M. Ozoux, Président de notre Section, devant une nombreuse assistance, M. Massinot, dans une causerie excellente, rappela la carrière du Général de Gaulle, ses études prophétiques, l'autorité dont il jouissait à l'étranger en matière militaire dès avant 1940, son action à la tête de la 4^e Division blindée pendant la bataille de France, et son œuvre de libération depuis le 18 juin 1940. Suivait la projection du beau film « La Bataille du Rail », qui évoque la résistance des Cheminots de France.

Samedi 21 juin, dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, un grand bal était organisé par l'Amicale des Résistants. Assistaient à cette belle soirée, le Secrétaire Général du Gouvernement, remplaçant le Gouverneur en mission, et les personnalités civiles et militaires.

Des divertissements extrêmement pittoresques et inattendus amusèrent fort les spectateurs.

L'entrain et le bon esprit persistèrent jusque vers les

6 heures du matin, heure à laquelle les derniers invités quittèrent à regret l'Hôtel de Ville.

Les fêtes ne devaient se terminer que le 13 juillet par une grande kermesse qui se déroula par un temps radieux sur la place du Gouvernement.

Nous terminerons en remerciant les nombreux souscripteurs qui ont permis à notre Section de faire une si belle recette et en mentionnant le geste généreux d'un industriel, désireux agrder l'anonymat, qui s'est proposé à payer les frais d'études d'un de nos jeunes orphelins.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Après que les fêtes organisées en Nouvelle-Calédonie le 18 juin eurent remporté le plus grand succès, se tenait le 29 août, à la mairie de Nouméa, l'assemblée générale constitutive de la Section locale de l'Association.

Au cours de cette réunion, étaient élus les membres du Comité qui, lors de leur réunion du 2 septembre, désignaient le bureau suivant :

Président : M. PANNETIER ;
Vice-Présidents : MM. DESMAZURES et MAGNIER ;
Secrétaire : M. PETRE ;
Trésorier : M. DEZARNAULDS ;
Secrétaire-Adjoint : M. MARE ;
Trésorier-Adjoint : M. NOVELLA ;
Membres : MM. VENARD, CARLIER et CASTEXE.

Nous sommes heureux de saluer la formation du nouveau comité, qui envisage d'ores et déjà la création de sous-sections dans chaque chef-lieu de canton.

Nous pouvons donc espérer voir se réunir au sein de notre Section, dans un proche avenir, les 1.500 F.F.L. de la Nouvelle-Calédonie, qui deviendra ainsi la plus nombreuse Section de l'Association.

TAHITI

Alors que dans le dernier numéro du supplément à la revue, celui de juin, nous nous plaignions à reconnaître les magnifiques réalisations du comité de la Section de Papeete, nous ne pensions pas qu'au moment même où nous rédigeons ces lignes des événements se passaient à Tahiti qui allaient démontrer de façon éclatante la réussite du bureau local et le rôle important que peut être amenée à jouer l'Association, sur le plan de l'intérêt national. En effet, le mois de mai devait être marqué par une certaine agitation à laquelle quelques volontaires n'étaient pas étrangers.

Devant la tension persistante, M. Hervé, Président de notre Section, allait être amené à intervenir.

Le 14 mai, il convoquait 700 volontaires des Etablissements Français d'Océanie, qui allaient écouter dans le plus grand silence leur ancien chef du Bataillon du Pacifique leur rappeler ce que la Section locale avait fait pour eux et comment leurs anciens compagnons d'armes ne les avaient pas oubliés. Il obtenait, à la fin de cette réunion, que les volontaires renoncent à faire valoir leurs droits autrement que dans le calme et la légalité.

Ainsi s'affirmait de façon éclatante que nos camarades autochtones, eux non plus, n'oublieraient pas.

Le succès de prestige que notre Section retirait de son action du mois de mai devait se traduire par la belle réussite des fêtes du 18 juin.

Placées sous le patronage d'un comité d'honneur, composé des plus hautes personnalités de l'île, elles devaient se dérouler du 14 au 18 juin en présence d'une foule nombreuse et très sympathique. Nous en retiendrons le bal donné dans le grand hangar de la base de la marine, artistiquement décoré par le personnel de la garnison et au

cours duquel eurent lieu différents intermèdes et la vente aux enchères d'ouvrages dédicacés et d'insignes en métal du Bataillon du Pacifique. Puis dans l'après-midi du 15, les courses de chevaux à l'hippodrome, le 17, une réunion sportive l'après-midi et deux séances de cinéma en soirée. Enfin le 18 au soir, pour clôturer les fêtes, une réunion de boxe qui réunissait plus de 3.000 personnes à l'Étoile Palace.

Le souvenir de nos disparus allait également être célébré, le 15 juin, par les offices solennels à la cathédrale et au temple, et le 18 sur la place du Maréchal-Joffre, où prit place une remise de décorations.

Nos camarades ont, une fois de plus, le droit d'être fiers de ce qu'ils ont fait.

Nous ne terminerons pas sans mentionner que le Gouverneur avait tenu à honorer toutes les manifestations de sa présence.

NOUVELLES-HEBRIDES

Après un assez long voyage, M. Lestel, délégué de l'Association pour les Nouvelles-Hébrides, débarquait à Port-Vila.

Dès son arrivée, après s'être mis en rapport avec les Commissaires-Résidents, français et britannique, auprès de qui il recevait le meilleur accueil, il convoquait pour le 9 août au stade « Mathieu Rossi », une assemblée générale des Français Libres.

De nombreux camarades, engagés volontaires ou membres du Comité de Gaulle, assistaient à cette première réunion, au cours de laquelle, après l'exposé des buts de l'Association par notre délégué, fut élu le Comité provisoire suivant :

Président : M. LESTEL ;

Vice-Présidents : MM. AZOULAY-AMAURY et FROUIN ;

Trésorier : M. HELME ;

Secrétaire : M. NOELLAT.

Peu après, M. Lestel, appelé par ses occupations, devait quitter Port-Vila pour Santo, deuxième ville de l'archipel, où il espère former une sous-section.

Pendant son absence, le Comité n'est pas resté inactif, puisque nous avons déjà reçu une trentaine de demandes d'adhésion.

Nous avons envoyé quelques diplômes de remerciements, destinés aux personnalités britanniques qui manifestèrent amplement leur sympathie à notre mouvement, car c'est aussi un de nos buts, et au Condominium plus qu'ailleurs, de resserrer les liens d'amitié qui se sont forgés aux heures critiques de 1940 entre le « British » et le « Free French ». Nul doute que nous n'y réussissions aux Hébrides, premier territoire rallié au Général de Gaulle.

MARTINIQUE

C'est au Colonel Boisson, qui avait accepté d'être le délégué de l'Association pour la Martinique, et au Lieutenant Josa, qui assumait, au sein du Comité provisoire, les fonctions de secrétaire-trésorier, que nous devons le succès des manifestations organisées le 18 juin, à Fort-de-France.

Renouvelant, en effet, leur succès de l'an passé, nos camarades ont pleinement atteint leurs buts moral et financier. Qu'ils nous permettent de leur offrir ici toutes nos félicitations.

Au programme des journées des 17 et 18 juin figuraient les cérémonies officielles : au monument aux Morts et au camp Tourtet, où des gerbes furent déposées par les personnalités ; à la cathédrale, où fut chanté un « Te Deum », et aussi les fêtes organisées par notre Association au profit de ses œuvres sociales et particulièrement le grand match de foot-ball qui se disputa au stade Louis-Achille.

Mais ce qu'on aura retenu de ces journées, ce sont les allocutions prononcées par le Colonel Boisson et le Lieutenant Josa, au micro de Radio-Martinique, dont nous donnons ci-dessous quelques extraits :

Allocution du Colonel Boisson

« L'honneur m'échoit encore aujourd'hui, au nom de l'Association des Français Libres, de commémorer en septième anniversaire l'appel, qu'au jour le plus sombre de son histoire, le Général de Gaulle, parlant à la radio de Londres, lançait au peuple de France.

« Il n'est pas un coin du monde qui n'ait ressenti avec émotion le sens et la portée de cet appel : la France, depuis 24 heures dans le deuil, les larmes, retrouvait d'un seul coup son honneur, sa fierté et des raisons d'espérer.

« D'x-huit juin 1940 : la Résistance naissait spontanément. De tous les coins du monde, des Français de toute condition, de toute origine, de toute couleur abandonnaient famille, foyer et se mettaient en route pour la nouvelle croisée. La France Libre était née : c'est-à-dire que la France tout court continuait.

« Il lui fallait pour prendre son essor une adhésion prestigieuse, qui devait amener en même temps l'adhésion de l'Empire. Le 26 août 1940, Félix Eboué, alors Gouverneur du Tchad, décidait de se mettre aux ordres du Général de Gaulle. Alors qu'à Brazzaville, de Laminat s'emparait du pouvoir et qu'au Cameroun Leclerc ralliait la Colonne, un Empire Français Libre prenait corps à son tour au cœur de l'Afrique, qui devait servir de plaque tournante aux forces alliées, fournissant à la France une capitale provisoire et symbolisant pendant près de trois ans ses espérances.

« De combien de morts, de combien de souffrances la victoire n'a-t-elle pas été payée ? Morts de la France Libre, Morts de la Résistance, combien de femmes et d'enfants, combien de vieux parents n'ont-ils pas laissés derrière eux ?

« Un devoir s'imposait à leurs compagnons d'armes : celui de veiller sur eux, celui de les mettre à l'abri des misères matérielles et morales qui les guettent. C'est de cette nécessité qu'est née l'Association des Français Libres. »

Allocution du Lieutenant Josa

« Au soir du 18 juin 1940, le Général de Gaulle prophétisait à la radio de Londres, dans un vibrant appel tout plein de tristesse, d'énergie et d'espérance, une victoire certaine des Alliés ; et il adjurait tous les Français, où qu'ils se trouvaient, de s'unir à lui, pour continuer la guerre au côté de la Grande-Bretagne.

« Continuer la guerre : c'était ne point craindre de se battre ! c'était tout sacrifier : situation et famille ; c'était choisir l'exil pour le succès du plus grand des idéas ; c'était rompre pour un temps indéterminé avec le sol de la Patrie, avec son sol natal, livré désormais aux décisions indignes d'un gouvernement de traîtres, favorables à la cause nazie et à ses exigences !

« Continuer la guerre, c'était savoir faire preuve de forces morales — espérer — et, dans la persévérance, dans l'effort de vaincre, croire au proverbe : « Chaque nuage a une bordure d'argent... Source d'espérance ».

« Et il se forma une phalange de braves, dont l'héroïsme est resté légendaire ; une phalange composée d'hommes et de jeunes gens, de femmes et de jeunes filles, d'un courage désintéressé ; une phalange animée du plus grand esprit de sacrifice et d'abnégation et d'un caractère qui ne devait point faire faillite.

« Dès les premiers jours, elle se forma de ceux qui, ayant répondu « présents » à l'appel du Général de Gaulle,

se rallièrent par tous les moyens aux côtés de ce grand chef. Elle posséda comme lui les plus grandes vertus, les plus hautes idées du devoir patriotique. Sous ces poitrines, qui s'offrirent à la poursuite de la guerre, battit ce même cœur du grand soldat qu'est Charles de Gaulle, ce même cœur désireux de ne point laisser aux Boches l'occasion d'une foudroyante revanche, désireux de conserver à la France sa liberté, sa grandeur, et lui garantir une place légitime le jour de la victoire aux côtés des Alliés.

« Et si notre Patrie, comme toutes les Patries glorieuses, fête la Victoire du 8 mai 1945, occupe aujourd'hui une place d'honneur parmi les grandes nations et qu'elle a son mot à dire à tous les problèmes politiques internationaux pour la paix, elle le doit en grande partie à ceux qui n'ont jamais abandonné la lutte de 1939 à 1945, et jamais désespéré, même aux heures les plus sombres. Elle le doit à ceux qui l'ont partout représentée dans tous les combats à ceux qui, partis des bords du Congo, combattirent en Erythrée, en Libye, au Fezzan, en Tripolitaine, en Tunisie, en Italie, en Russie, en France, en Allemagne pour ne s'arrêter finalement sur les bords du Danube, dans les rangs de l'armée française refondue, qu'après l'effondrement du colosse nazi et sa capitulation sans condition à Berlin. »

Depuis, le 30 août, se tenait à la maison de la Mutualité l'assemblée générale des adhérents de la Martinique, qui avait pour charge d'être le Comité définitif de la section, dont voici la composition :

Président : Lieutenant JOSA ;

Vice-Président : M. MONTAGNE ;

Secrétaire : M. THALY ;

Trésorier : M. JEAN-BAPTISTE ;

Secrétaire-adjoint : M. GALLION ;

Commissaire aux démarches : M. PINELLE ;

(Reclassement) : M. PLACIDE ;

Commissaire aux démarches : Mme JOSA ;

(Service social) : Adjudant-chef LUCENAY ;

Commissaire à la Défense des droits des F.F.L. : Adjudant-chef DOROTHEE.

Le comité, aussitôt élu, ayant décidé d'offrir la Présidence d'Honneur de la section au Colonel BOISSON, c'est avec grande joie que nous retrouvons à la tête de notre groupement les camarades qui nous avaient jusqu'ici apporté leur concours.

Nos amis ont envisagé la création de sous-sections dans les chefs-lieux de canton de l'île et nous pouvons leur faire confiance pour mener rapidement à bien la tâche commencée par le Colonel BOISSON.

GUYANE

M. SOPHIE, Président du Comité exécutif de ralliement de la Guyane, qui avait accepté d'être notre délégué à Cayenne, a du, pour raison de santé, se faire rapatrier en France où nous avons eu plaisir à prendre contact avec lui.

C'est au Médecin-Lieutenant-Colonel PARFAITE, également membre du Comité exécutif de ralliement, et actuellement chef du service de santé à Cayenne, que le professeur SOPHIE a laissé, à son départ, le soin de monter notre section.

Nous n'en sommes encore actuellement qu'au stade des prises de contact, mais nous espérons bien voir se constituer dans un prochain avenir un Comité provisoire chargé de recenser et de regrouper les volontaires guyanais de la France Libre.

L'anniversaire de l'appel du 18 juin fut néanmoins célébré officiellement à Cayenne et, après que les couleurs eurent été solennellement hissées devant l'Hôtel du Gouvernement

et que les hautes autorités furent allées fleurir le monument aux Morts, une messe était célébrée à la mémoire des résistants tombés pour la Patrie.

Un vin d'honneur, enfin, rassemblait autour du Gouverneur PESET le Consul des Etats-Unis, du Brésil et les notabilités de la ville.

Au cours de ce vin d'honneur, le Gouverneur, le Maire de Cayenne et le Médecin-Lieutenant-Colonel PARFAITE allaient successivement glorifier l'appel désormais historique du Général de GAULLE.

Il nous reste à espérer que nos camarades de Guyane pourront, dès le 18 juin prochain, prouver la vitalité de leur section dont la formation ne saurait tarder maintenant.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le 29 mai dernier, la section de l'Association des Français Libres du territoire des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon s'est réunie en séance plénière, à 20 h. 30, à la salle des Fêtes des Anciens Combattants.

De bonne heure, la salle était comble. Le pick-up jouait depuis quelque temps des marches militaires, rappelant à tous les souvenirs du passé quant, à 21 h., la « Marseillaise » éclata dans la salle. Le Président ouvrit la séance et demanda à l'Assemblée de vouloir bien observer une minute de silence à la mémoire des disparus de « L'Alyse », du « Mimosa » et des Morts des deux guerres, et donna ensuite la parole au secrétaire.

Après avoir retracé dans quelles conditions s'était formée puis avait prospéré la section, le secrétaire rappela les réalisations accomplies par le Comité ; puis il lut une lettre de M. MARCHAND, administrateur du territoire, par laquelle celui-ci faisait connaître au Comité qu'il acceptait la Présidence d'honneur de la section.

La séance se termina après que les camarades eurent réélu à main levée le Comité sortant, salué par les applaudissements de l'Assemblée.

Il n'est certes pas de meilleure récompense pour l'œuvre accomplie par notre Comité, et point ne sera besoin d'y ajouter ici, que cette confiance unanimement renouvelée par nos camarades Saint-Pierrais.

Le Comité n'a pas tardé à se remettre à l'ouvrage puisque le 18 juin était proche. Préparées avec fièvre, nos fêtes obtinrent un plein succès et tant aux cérémonies du souvenir, un service solennel fut célébré à la mémoire des disparus et des gerbes déposées au monument aux Morts qu'aux fêtes organisées par notre section, on vit se masser en grand nombre la population de l'archipel.

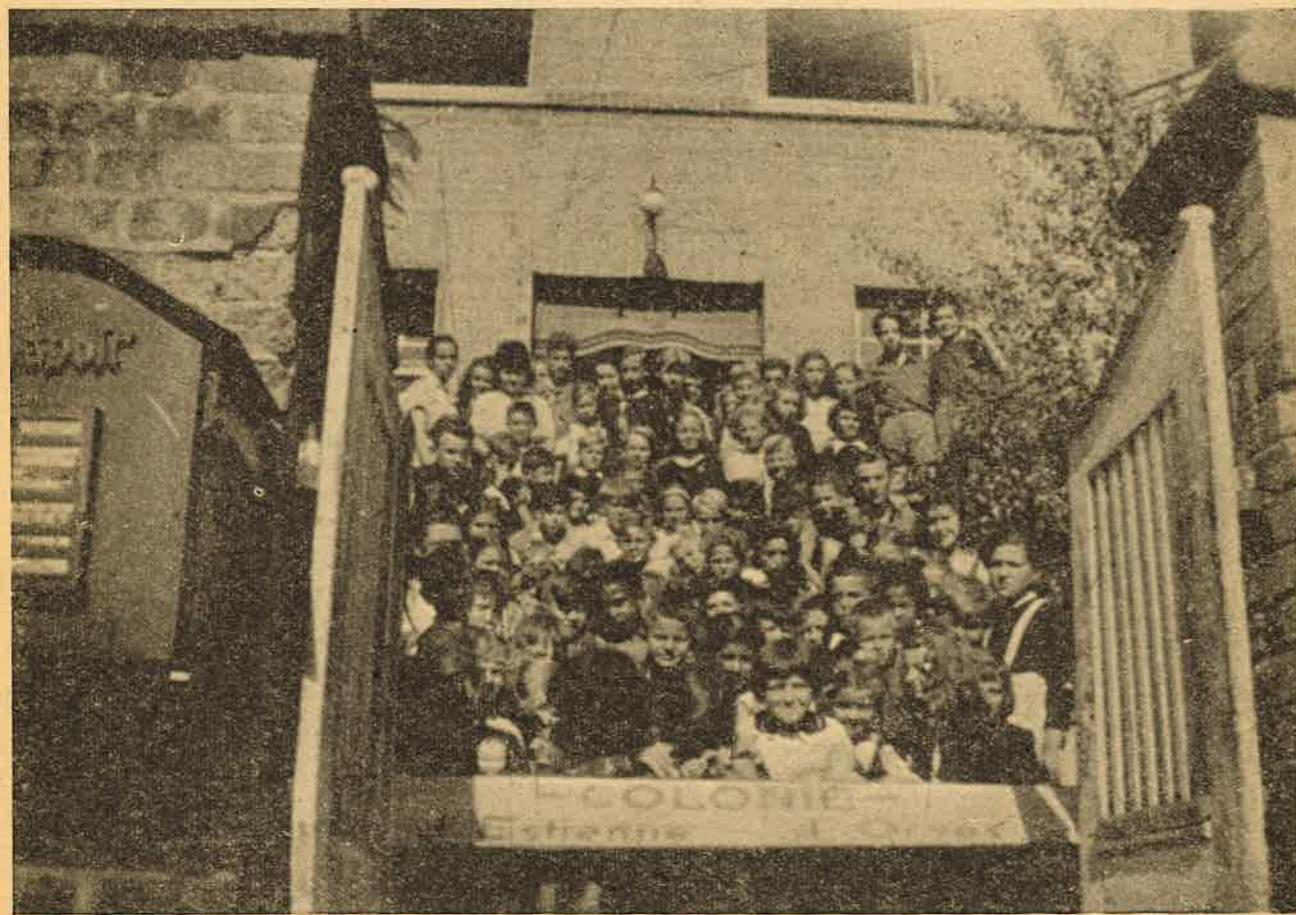
Car c'est à un programme très varié que nos amis avaient convié les Saint-Pierrais et pendant trois jours la France Libre fut à l'honneur. Disons que les manifestations sportives succédèrent aux bals, les soirées cinématographiques aux cocktails et nous aurons dépeint l'atmosphère de liesse qui ne cessa de régner pendant « nos journées ».

Nous ne voudrions pas terminer ce compte rendu sans souligner que M. MARCHAND, administrateur de l'archipel, qui apporta à notre section toute l'aide en son pouvoir, et le directeur du cinéma « Rex », qui mit sa salle à notre disposition, ont acquis des droits à notre reconnaissance.

M. RENO, Président du Comité local, est venu nous rendre visite au cours du séjour qu'il fit en France cet été et nous avons pu discuter avec lui de l'action future de notre groupement de Saint-Pierre qui, fort de 400 membres, est déjà un des noyaux F.F.L. les plus importants et les plus actifs. Nous avons été heureux de saisir cette occasion de l'assurer, lui et son Comité, de notre confiance ; les réalisations de ce premier semestre nous permettent en effet d'envisager avec optimisme l'avenir de notre section.

L'ENTR'AIDE

NOS COLONIES DE VACANCES



Notre colonie de Marienberg

Il a été possible de réaliser cette année, pour le plus grand bien de nos petits garçons et de nos petites filles, des colonies de vacances « Free French ».

En Allemagne, le centre de Marienberg, en France celui de Ploumanach et Saint-Quilhouet ont reçu tous ceux d'entre eux pour lesquels un séjour à la montagne ou à la mer était nécessaire. Tous et toutes n'ont plus qu'un désir traduit unanimement par la phrase entendue partout : « Pourrai-je y retourner l'an prochain ? »

ALLEMAGNE

L'action énergique de M. le Gouverneur HET-
TIER de BOISLAMBERT (délégué général
pour l'Etat Rhéno-palatinat et Président de no-
tre section Outre-Rhin), l'inlassable dévoue-
ment de Mlle VABRE, secrétaire pour la zone
Nord, nous ont permis de disposer en Rhénanie
et à Marienberg d'un bon nombre de places.

A 50 kilomètres au nord de Coblenz qui en-
tasse au bord du Rhin indifférent les ruines de

quatre-vingt dix pour cent de ses maisons, Ma-
rienberg dissimule à 500 mètres d'altitude dans
des sapins serrés ses coquets pavillons. Un air
très vif mais très tonique y circule faisant de ce
séjour une bonne garantie contre les surprises et
les maladies de l'hiver.

Placée sous le patronage de la si noble et si
pure figure du Commandant d'ESTIENNE
D'ORVES, cette colonie a été pour nos petits
garçons et nos petites filles d'un bienfait consi-
dérable.

Sous la ferme direction de l'une de nos assis-
tantes sociales secondée par de jeunes moniteurs
et monitrices, les journées attrayantes se succé-
dèrent les unes aux autres, comblées de jeux et de
promenades. Les enfants se souviennent même de
sorties nocturnes, combien agréables ! agrémentées
de jeux de camp splendides.

Deux mois et demi durant cette colonie fonc-
tionna. Soixante enfants y demeurèrent 75 jours,
les autres 40 jours.

Les statistiques — il y a toujours des amateurs
de statistiques — montrent que près des deux
tiers des enfants ont grossi.

Ces enfants sont venus de tous les coins de
France ; les uns emmenés par leurs parents un
peu inquiets d'une première séparation, les au-
tres conduits par nos dévouées assistantes socia-
les, s'étaient rassemblées au départ comme au re-
tour, à Paris, dans les locaux de l'association.

Le spectacle de tous ces marmots dévorant à
belles dents les repas copieux qui devaient les res-
taurer donnait profondément le sentiment récon-
fortant de notre grande et belle famille F. F. L. et
de la solidarité qui nous unit tous.

FRANCE

Ploumanach. — Grâce au Commandant AR-
NOLD, vice-Président, l'Ecole d'apprentissage
de la marine marchande de Ploumanach a reçu
pendant près de deux mois ceux des enfants qui
n'ont pu aller en Allemagne.

Ainsi 22 garçons ont vécu des semaines heu-
reuses au bord de la mer, s'ébattant sur une plage
ravissante et profitant au maximum d'un air par-
ticulièrement bienfaisant.

Tous ont pris du poids et sont, pour y revenir
l'an prochain, aussi fanatiques que leurs cama-
rades d'Allemagne.

Saint-Quilhouet. — Le colonel RAINEVAL
de SAINT-RIEUC avait réussi à obtenir pour
les petites filles qui ne pouvaient aller en Alle-
magne ni à Ploumanach, réservé aux garçons,
que les sœurs de la Sagesse de Saint-Quilhouet,
en hébergent qui, elles aussi, ravies d'un séjour
très familial, sont volontaires pour « y revenir
l'an prochain ».



Notre colonie de Saint-Quilhouet

LE SERVICE SOCIAL F. F. L.

POUR LES ÉPROUVES

Une permanence spéciale fonctionne au service social, le jeudi après-midi.

Mlle LAPEYRE y reçoit toutes les visites et demandes de renseignements qui peuvent intéresser les F. F. L. en sana, en hôpital, en convalescence.

Les hôpitaux de Paris abritent encore près de 100 blessés et malades qui reçoivent régulièrement notre visite.

Les sanas de la région parisienne comptent encore de nombreux malades :

La province compte près de 150 des nôtres répartis en Savoie (sana de Passy, Saint-Hilaire-du-Touvet, Praz-Coutant, Briançon, La Tronche) ; de l'Ain (Hauteville) ; du Haut-Rhin : (Altenberg) ; des Pyrénées (Cambo), Marseille, Vannez, Toulouse, Agen, Périgueux.

En Allemagne, en Forêt Noire, 143 autres camarades (sana : Alsace, Universitaire, Bir-Hacheim, Friedewiller, Tootmos, Tunisie, Libération, Argelès, Résistance, Stalingrad) sont l'objet de notre sollicitude.

L'aide aux veuves, aux orphelins, aux mutilés, aux ascendants, est entrée dans sa phase active, et les foyers éprouvés de ceux qui ne sont pas revenus sont l'objet de notre affectueux dévouement.

Nos assistantes sociales circulent dans toute la France visitant les uns et les autres.

Nous demandons à nos délégués, comités locaux, ou membres, de les aider au maximum dans leur tâche, de préparer dans toute la mesure du possible leurs déplacements dans leur zone d'action, chaque fois que l'une d'entre elles est annoncée.

DONS

Mme la Générale de Gaulle nous a fait parvenir huit caisses de layettes et de vêtements d'enfants offerts par la « LEAGUE of JEANNE D'ARC » d'Australie pour lesquelles nous l'avons très vivement remerciée. Nous lui avons demandé de bien vouloir être notre intermédiaire auprès des généreuses donatrices et de leur témoigner nos sentiments de reconnaissance.

INFORMATIONS F. F. L.

CUMUL D'UNE SOLDE AVEC UN TRAITEMENT PUBLIC

La législation sur le cumul d'une solde ou d'une retraite avec un traitement d'activité est applicable aux officiers dégagés des cadres, en application de la loi du 5 avril 1946, et pourvus d'un nouvel emploi dans une compagnie d'entreprise privée concessionnaire d'un service public.

(Arrêt DELEVOYE - Conseil d'Etat - 12-11-1937).

Nous attirons en conséquence l'attention de nos camarades sur les règles du cumul que nous résumons ci-dessous.

A) DEGAGES DES CADRES

Les militaires dégagés des cadres qui bénéficiaient d'une solde de dégageement des cadres ou de non activité (art. 12 de la loi du 5 avril 1946) et qui ont un emploi civil payé par l'Etat, le département, la commune, un établissement public, un service concédé, une compagnie subventionnée, une régie, perçoivent le traitement correspondant, mais ne le cumulent pas avec les soldes de dégageement ou de non activité. Si leur solde est supérieure au traitement civil l'Intendance ou le C. A. T. versent une indemnité différentielle égale à la différence entre la solde et le traitement.

B) PENSIONNES

Les règles concernent tous les pensionnés au titre de l'ancienneté, quel que soit leur grade, et les officiers bénéficiaires d'une pension proportionnelle. N'y sont pas assujettis : les titulaires de pensions proportionnelles de sous-officiers et d'hommes de troupe, les veuves recevant du chef de leur mari une pension de reversion basée sur la durée des services, les bénéficiaires de pensions d'invalidité (loi du 31 mars 1919) et de pensions proportionnelles d'officier liquidées sur la solde d'aspirant si ces derniers proviennent des sous-officiers.

1) La pension ne peut se cumuler avec un traitement civil que dans la limite de 150.000 francs.

2) Si la dernière solde d'activité est supérieure à 150.000 francs, la limite est fixée au montant de cette dernière solde.

3) Si le traitement civil est supérieur à chacune des deux limites ci-dessus, la limite est fixée au montant de ce traitement civil.

ENTRAINEMENT DES PARACHUTISTES

Le lieutenant LEMAITRE, chargé de la formation des parachutistes prémilitaires, fait appel à tous ses anciens camarades F. F. L., anciens brevetés parachutistes, qui désirent poursuivre leur entraînement au saut pour l'aider dans sa tâche.

Ils retrouveront la saine ambiance des commandos-parachutistes et pourront pratiquer ainsi leur sport favori.

S'adresser pour tous renseignements : Lieutenant LEMAITRE, chargé de la formation parachutiste prémilitaire, S. A. L. S. 24, boulevard Victor, Paris.

AVIS DE CONCOURS

Les épreuves d'un concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire des services civils et financiers du Cameroun auront lieu à Paris les 15 et 16 décembre 1947. Se renseigner, 110, rue de l'Université.

RECHERCHES

M. Serge SAMOYLOFF, mécanicien à bord du « Vendredi 13 », et actuellement domicilié avenue Bar à Konakry (Guinée-Française) serait heureux d'avoir des nouvelles de son frère Nicolas, rallié en 1940 avec le B. I. M.

Nous recherchons la nouvelle adresse de M. Lucien GAZIO, qui résidait, 29, rue des Cordeliers, à Paris-13^e.

Nous recherchons le médecin-lieutenant Lucien MODESTE, qui aurait appartenu aux F. F. L.

M. PEZARD Etienne, stade du Moulin à Vieille-vigne (Loire-Inférieure) demande des nouvelles de MM. LEGAL Alexis, brigadier ; MENVIEILLE, ex-gendarme à Homs ; THOMAS Léopold, dit Paul, du B. I. M.

Nous recherchons la nouvelle adresse de notre camarade Jean CORTER, qui habitait à l'hôtel Prior, 3, rue d'Alsace-Lorraine, à Nice.

M. GRAVOUIL, demeurant à La Buteauderie, à Saint-Florent-les-Niort (Deux-Sèvres) demande à M. Alfred FRAZER L.D.G./S.T.O.P./K.X. 116.224, rescapé du « Branlebas », de bien vouloir se mettre en rapport avec lui, pour renseignements concernant son fils Kléber GRAVOUIL, alias John GRAVES, pour savoir si ce dernier se trouvait à bord du « Branlebas » au moment du naufrage. Toutes autres personnes qui pourraient donner des renseignements sur Kléber GRAVOUIL sont également invitées à les communiquer à son père.

Le lieutenant-colonel JONAS, 29 bis, rue d'Astorg, Paris (8^e), (Anjou 05-50) a prêté à la première D. F. L. dix rouleaux de négatifs, format 24mm.x36mm. pour l'édition de son Historique, et ces documents ont été égarés.

Le lieutenant-colonel JONAS serait reconnaissant à toute personne pouvant lui fournir des renseignements à ce sujet.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous rappelons à nos membres :

1^o de ne pas oublier de mentionner le numéro de leur carte de membre sur les lettres qu'ils nous adressent.

2^o de nous communiquer leur changement d'adresse.

3^o de joindre un timbre pour la réponse à toutes demandes de renseignements. Nos frais de correspondance sont en effet très élevés.

4^o nous leur demandons également de mentionner

la référence de la lettre à laquelle ils nous répondent ceci simplifie le travail de notre secrétariat et lui fait gagner un temps appréciable.

DEPART

Nos camarades de l'Union Française ont appris avec regret que le capitaine DOUZAMY avait quitté ses fonctions de chef des sections coloniales que pendant plus d'un an et demi il avait assumées avec compétence et dévouement.

Nous le prions de trouver ici l'expression sincère de notre gratitude et de notre reconnaissance.

Tous nos vœux l'accompagnent dans son nouveau poste à la direction des Affaires Economiques du Ministère de la France d'Outre-Mer, où il vient d'être rappelé par le ministre.

CORRESPONDANCE EN SOUFFRANCE

Nous possédons de la correspondance adressée à : MM. le lieutenant DUPRE, Commandant VIDAL, commandant BERTIN, sous-lieutenant CLAUDEL.

DROITS AU PECULE (MARINE)

Question posée au Ministre de la Marine :

Quels sont les effets des engagements souscrits postérieurement au 3 novembre 1945 sur les droits au pécule ;

Les services accomplis comme mobilisés, ainsi que les contrats à courte durée, doivent-ils être pris en compte pour la détermination du montant du pécule.

REPONSE :

a) Services accomplis sous contrat à durée indéterminée : en principe, seuls les services accomplis sous contrat à terme fixe peuvent être pris en compte pour la détermination du montant du pécule. Toutefois, pour tenir compte des circonstances nées de la guerre, les services accomplis sous contrat à durée indéterminée doivent être pris en compte si l'intéressé au cours de la durée totale de ses services ininterrompus a servi pendant un certain temps sous contrat à terme fixe. Exemple : un engagé de cinq ans, le 1^{er} novembre 1938, qui a rejoint les F. N. F. L. en juin 1940, s'y est engagé pour la durée de la guerre et a été congédié en décembre 1945, pourra recevoir un pécule au taux prévu pour sept ans de service et moins de huit ans.

b) Services accomplis en qualité de mobilisé : en principe ces services n'entrent pas en compte pour la détermination du montant du pécule. Toutefois, par analogie avec les dispositions adoptées par le département de la Guerre cette règle reçoit une première exception en ce qui concerne le personnel congédié par application de la loi du 5 avril 1946 sur le dégageement des cadres.

D'autre part, il convient de prendre en compte pour la détermination du montant du pécule le temps passé en qualité de mobilisé compris entre deux engagements dont l'un au moins est un engagement à terme fixe, à condition toutefois qu'il n'y ait en fait aucune interruption dans les services décomptés.

Exemple : un engagé de trois ans le 1^{er} décembre 1936, maintenu comme mobilisé le 1^{er} décembre 1939, qui a rejoint les F. N. F. L. en juin 1940, s'y est

engagé pour la durée de la guerre et a été congédié en décembre 1945, pourra recevoir un pécule au taux prévu pour neuf ans de services.

VEUVES — ORPHELINS — ASCENDANTS

Le régime des délégations de solde et allocations militaires a pris fin le 1^{er} août 1947. Les familles, victimes de guerre doivent donc maintenant recevoir la pension.

Un décret (n° 47-1388, du 24-7-1947) paru au *J. O.* du 27-7-1947, leur ouvre le droit à un acompte spécial sur leur pension aux taux ci-après :

— *Veuves et orphelins* : 2.000 fr. (quel que soit le grade) plus 350 fr. par enfant à charge.

— *ascendants* : 1.200 fr. pour ceux ayant droit à la pension entière, 600 fr. pour les autres.

Une demande doit être faite au directeur départemental de l'Office des Anciens Combattants.

DEGAGEMENT DES CADRES

La loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégageant des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils ou militaires de l'Etat a été insérée au *J. O.* n° 208 du 4 septembre 1947.

RESTITUTION AUX FAMILLES DES CORPS DES « MORTS POUR LA FRANCE »

Le *J. O.* du 17 juillet 1947 a publié le décret n° 47-1309 du 16 juillet 1947 déterminant les modalités d'application de la loi n° 40-2243 du 16 octobre 1946 relative au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps des Anciens Combattants et victimes de la guerre.

Le décès doit avoir eu lieu entre le 2 septembre 1939 et la date légale de cessation des hostilités.

Les familles seront représentées aux exhumations par des délégués accrédités par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre sur proposition des associations qualifiées.

AMNISTIE

La deuxième loi portant amnistie votée depuis la Libération est parue au *Journal Officiel* n° 193 des 16 et 17 août 1947. Datée du 16 août, elle a le numéro 47-1504. Nous rappelons que la première loi n° 46-729, du 16 avril 1946 est insérée au *Journal Officiel* n° 91 du 17 avril 1946.

Le décret n° 47-1807 du 12 septembre (*J. O.* n° 246 du 13-9-1947) détermine les justifications à produire pour obtenir le bénéfice des dispositions des articles 10 et 11 de la loi du 16 août 1947.

CEREMONIE

A L'ECOLE D'APPLICATION D'ARTILLERIE D'IDAR-OBERSTEIN

à l'occasion de l'anniversaire de la mort du
Colonel LAURENT-CHAMPROSAY

Le 19 juin 1944, le colonel Jean-Claude LAURENT-CHAMPROSAY, commandant l'artillerie divisionnaire de la 1^{re} D. F. L., était tué en Italie, près de Radicofani, Commandeur de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre, croix de guerre des TOE, DSO, etc., il était âgé de 35 ans. Il avait quitté la Côte d'Ivoire avec toute sa batte-

rie pour rejoindre les Forces Françaises Libres dès juillet 1940 et avait créé et commandé le 1^{er} régiment d'artillerie.

Après la défaite de l'Allemagne, l'Ecole d'Application d'artillerie s'est installée à Idar-Oberstein, dans la zone d'occupation française en Allemagne. Le général NAVERREAU, commandant l'Ecole, a eu l'idée de dédier chacun des bâtiments de l'Ecole à un artilleur à donner en exemple aux jeunes générations. L'un de ces bâtiments porte le nom du colonel LAURENT-CHAMPROSAY.

Le 19 juin 1947, une cérémonie émouvante fut organisée à l'Ecole pour commémorer la mort du colonel CHAMPROSAY. Sa veuve et sa sœur avaient été conviées à cette cérémonie. Quelques anciens du régiment encadraient un fanion du 1^{er} R. A. Le chef d'escadron de réserve CHAVANAC représentait les anciens du régiment maintenant démobilisés.

Le général NAVERREAU, commandant l'Ecole, accompagné de Mme LAURENT-CHAMPROSAY, passa en revue un détachement d'élèves.

Le colonel MAUBERT, ancien adjoint du colonel CHAMPROSAY au moment de sa mort, prononça une allocution simple mais poignante, au cours de laquelle il sut mettre l'accent sur la haute valeur morale du chef disparu.

Le général KOENIG s'était fait représenter par notre camarade, le chef d'escadron DES ROBERT, ancien secrétaire de la Section « Allemagne » de notre Association.

11 NOVEMBRE

Aucune précision n'a pu être obtenue pour les manifestations qui, le 11 novembre, grouperont à Paris, comme de coutume, les diverses Associations.

C'est donc par la voie de la presse que nos membres seront informés de ces manifestations.

Pour Paris, notre drapeau se trouvera au lieu de rassemblement fixé par la presse pour les Associations.

Nous insistons pour que nos membres se regroupent derrière ce drapeau, autour des membres du Comité Directeur, qu'ils s'en fassent même un devoir absolu.

COMITE DIRECTEUR ET BUREAU

Le Chef de Bataillon d'infanterie coloniale EGENSPILLER, désigné pour continuer ses services en A. E. F. sera remplacé, dans ses fonctions de secrétaire général, par notre camarade JACQUIN, retour d'Extrême-Orient.

THE ROYAL AIR FORCES ASSOCIATION

nous informe de son changement d'adresse qui est maintenant : 53, rue François-I^{er} - Paris (8^e) au lieu de 16, place de la Madeleine - (8^e).

REUNION DES ANCIENS DE LA 1^{re} D. F. L.

La dernière réunion des anciens de la 1^{re} D. F. L. a eu lieu au « Free French Club » 12, Rond-Point des Champs-Élysées, le samedi 20 septembre 1947.

L'invitation avait été insérée dans le bulletin de l'Association, mais celui-ci, nous ayant été livré trop tard par l'imprimeur, beaucoup de nos camarades

n'ont pu être touchés à temps. Nous nous en excusons vivement auprès d'eux et nous prions tous les anciens de bien vouloir venir nombreux au Free-French Club, le samedi 20 décembre.

FOULARDS DE LA 1^{re} D. F. L.

L'Association peut envoyer, contre mandat de la somme de cinq cent vingt francs par unité, des foulards de la 1^{re} D. F. L., à bordure bleue ou rouge. Ce sont des carrés en rayonne portant la reproduction des insignes de toutes les Unités ayant appartenu à la 1^{re} D. F. L.

VISITES DES TOMBES A L'ETRANGER

La gratuité des passeports (ne pas confondre avec la gratuité du transport), valables un mois, est accordée à deux personnes par famille désirant se rendre sur la tombe d'un parent « mort pour la France ».

CONDAMNATIONS PAR LES TRIBUNAUX MILITAIRES DE « VICHY ». — « DESERTIONS » SUIVIES D'ENGAGEMENT DANS LES F. F. L.

Nous rappelons à nos camarades condamnés par un tribunal de « Vichy » ou recherchés pour « désertion » qu'ils doivent régulariser leur situation, sous peine de se voir inquiétés par la police ou la gendarmerie toujours en possession d'un mandat d'arrêt les concernant.

Dès qu'ils ont connaissance d'une condamnation prononcée contre eux, ils doivent écrire au Président du Tribunal qui a rendu le jugement, faire opposition à celui-ci, en produisant tous certificats attestant leur engagement dans les FFL.

Le tribunal statuera alors une deuxième fois, presque toujours sur pièces et les acquittera.

Nous avons déjà attiré l'attention sur ce fait dans le supplément du n° 4 (janvier 1947) de notre Revue de la France Libre.

CADEAU DE NAISSANCE

La maison CHRISTOFLE, à qui nous avons passé commande des timbales que nous offrons aux enfants de nos camarades à titre de cadeau de naissance, vient de nous informer qu'elle n'était plus en mesure de continuer ses livraisons.

Nous avons donc le regret d'informer nos membres que nous sommes obligés de suspendre l'envoi de ces timbales.

COCKTAIL DANSANT

Le 8 novembre de 18 à 22 heures, nos membres sont cordialement invités à notre cocktail dansant. (Bar et Buffet froid).

A l'occasion des fêtes du 11 novembre, le FREE FRENCH CLUB sera ouvert toute la journée (Bar et Restaurant).

En conséquence, nous prions les bénéficiaires de ne plus nous adresser de demandes actuellement.

Nous les aviserons éventuellement de la reprise des attributions.

Nous prions les intéressés ou toutes les personnes susceptibles de pouvoir nous donner leur adresse de bien vouloir se mettre en rapport avec notre Secrétaire.

REUNION DES ANCIENS DU LEOPARD

Les anciens du C. T. « Léopard » et leurs familles sont cordialement invités à une réunion amicale qui aura lieu au « Free French Club » le SAMEDI 22 NOVEMBRE à 17 h.

Placée sous la présidence du capitaine de Frégate RICHARD EVENOU, cette réunion est à l'avance assurée d'un vif succès, de nombreux camarades ayant fait connaître leur participation.

Un banquet terminera cette soirée.

Prière de s'inscrire à l'avance.

PHOTOS DE LA RÉUNION DE Saint-Nom-la-Bretèche

Les photographies prises au cours de la réunion de Saint-Nom-la-Bretèche sont en vente au siège de l'Association.

Format 18x24. Prix : 60 fr. (à nos Bureaux).

La série complète de 27 photographies.

Format 18x24. Prix : 1.500 fr. (à nos Bureaux).

7 attitudes du général pendant son discours (7 photos format 6x6 collées sur carton fort)

Prix : 150 fr. (à nos bureaux).

Pour les commandes faites par correspondance, majorer de :

15 fr. pour 1 photo.

25 fr. pour 2 à 10 photos.

35 fr. pour 10 à 20 photos.

45 fr. pour la collection complète.

25 fr. le carton de 7 photos.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LEGION D'HONNEUR

Sont nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur:

Chevaliers

BADINO, *Officier d'administration de 2^{me} classe de la Marine.*

NONEN Yves-Marie, *Premier Maître Fusilier (à titre posthume).*

LEGRAND Alexandre, *Premier Maître mécanicien.*

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'ordre de l'Armée :

DARMUZAI Pierre, *capitaine.*

MEDAILLE DE LA RESISTANCE

La Médaille de la Résistance est décernée à :

URARD ALOUETTE Aimé, *colonel.*

MEDAILLE DES EVADES

La médaille des Evadés est attribuée à :

URARD ALOUETTE Aimé, *colonel.*

MEDAILLE D'HONNEUR DES EPIDEMIES

La Médaille des Epidémies est décernée à :

Médaille d'argent :

ORSINI Marcel, *Médecin Lieutenant-Colonel Direction Service de Santé, Paris.*

PIEUT Alexis, *Administrateur des Colonies, Brazzaville (A. E. F.).*

Médaille de Bronze :

MOSSELEGOUA Paul, *infirmier, Batangafo (A.E.F.)*

M'BASSA Simon, *Infirmier S. G. H. M. P. Carnot (A. E. F.).*

MEDAILLE DU MERITE MARITIME

La médaille du Mérite Maritime est attribuée à :

JANVIER Marcel, *capitaine au long cours, capitaine de Frégate de Réserve, au grade de Chevalier à titre posthume.*

MEDAILLE OF FREEDOM

BERTHE Gaston.

OFFICIER DU NICHAN EL ANOUAR

BRIERE D. des Premiers Compagnons.

RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La médaille de la Reconnaissance Française est décernée à :

Mme COKKINIS Claude.

Mlle DUBOIS Marthe.

Mlle RENVOYSE Hélène.

PROMOTIONS

Sont promus :

Au grade de Capitaine de Vaisseau :

M. BAUDOUIN Pierre.

Au grade de Capitaine de Frégate :

M. PEPIN LE HALLEUR Jacques.

M. BARAQUIN Hippolyte.

M. BRASSEUR Jean (dit Kermadec).

Au grade de Lieutenant de Vaisseau :

M. DELACHAUX Henri.

M. LEREMBOURE Paul, de 1^{re} classe.

Au grade d'officier de 1^{re} classe des Equipages de la Flotte :

M. BOURHIS Pierre.

M. LE CLERCQ Paul.

Sont promus :

Au grade de colonel :

M. URARD-ALOUETTE Aimé.

Au grade de capitaine :

M. FRIZZA Henri-Christian-Désiré.

LES NOUVEAUX TRAITEMENTS DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE LA MEDAILLE MILITAIRE

Le *Journal Officiel* du 14 août 1947 a publié un décret relevant les taux des traitements de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire. Nous donnons ci-dessous le taux de ces traitements comparés à ceux de 1939.

Décorations	Traitement en 1939	Traitement au 1 ^{er} juill. 1947
Médaille militaire ...	200	500
Légion d'Honneur :		
Chevalier	500	750
Officier	1.000	1.500
Commandeur	2.000	3.000
Grand Officier	4.000	6.000
Grand Croix	6.000	9.000

CARNET DE L'ASSOCIATION

MARIAGES

M. Pierre POUILLARD, Croix de guerre 40-45, s'est marié le 6 octobre 1947 à Rouen, avec Mlle Mireille GONTIER.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage du Lieutenant PAINAULT Lucien, de l'Organe central F. F. L. avec Mlle BERGER Ginette, à Vaucresson, le 26 juillet 1947.

Nous apprenons le mariage de M. Jean BOURGEOIS, ex-second Maître au 1^{er} R.F.M. avec Mlle Nicole COEURRIER, à Drancy le 6 septembre 1947.

Le 11 septembre 1947, au Pelvou (Hautes-Alpes) a été célébré le mariage de M. Jean MOTTET et de Mlle Lucienne ROLLAND.

M. Jean KUNDYCKI, ex-Lieutenant F.F.L., nous fait part de son mariage avec Mlle Simone GEERAERT qui a été célébré à Bruxelles le 27 septembre 1947.

Le 3 juin 1947, a été célébré en l'église de St-Germain-de-Charonne (Seine), le mariage de M. GRELLIER Gaston, 1^{er} Maître pilote de l'Aéronautique navale et de Mlle Jane DUBOIS.

On nous annonce le mariage de M. Christian ROY, ancien adjudant de la 1^{re} D.F.L. avec Mlle Claude DELAFOY, qui a eu lieu le 24 septembre 1947 à Nantes.

Nous apprenons le mariage de notre camarade Albert FRANTZ avec Mlle Lucette FAIVRE, en l'église Saint-Pierre-de-Tonnerre, le 20 septembre 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Robert GUESDON avec Mlle Suzanne GAUDIN. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le mercredi 1^{er} octobre 1947 en l'église N.-D.-d'Espérance-Suquet à Cannes.

Le 9 septembre 1947 a été célébré en la Cathédrale St-Pierre-de-Saintes le mariage de M. Yves VENDE avec Mlle Henriette BESSAT.

M. GIRON Emile, ex-aspirant interprète, ancien du Bataillon de marche n° 15 du Tchad a l'honneur de nous annoncer son mariage avec Mlle Marguerite CUSTODY. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Chanoine HAUTESSERT le 24 avril 1947, à Bourg-de-Visa, en l'Eglise St-Quirin.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage du Commandant Jean GAROT de l'armée de l'air, Officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de l'Ordre de la Libération, D.F.C., avec Mlle Monique LEBEL, le 17 septembre 1947, en la cathédrale Saint-Pierre de Rabat.

Le mariage de M. Ramatchandrin DORESSAMY avec Mlle Camille ROUX a été célébré le 12 avril 1947, à Montfermeil (S.-et-O.).

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. André GEISSMANN des F.A.F.L., pilote aviateur détaché à la Royal Air Force avec Mlle Monette GUTHMANN.

Notre camarade Bernard HEBERT, Administrateur-adjoint des colonies, Compagnon de la Libération, Croix de guerre 39-45 nous fait part de son mariage avec Mme ACHARD, née Annie GENET, en la cathédrale de Bamako, le 27 août 1947.

Le Comité-Directeur de l'Association est heureux de faire part du mariage du Lieutenant-Colonel Jean SIMON, Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'Honneur, avec Mlle Jeanne LEFEVRE. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en la Basilique Sainte-Trinité de Cherboug, le mardi 7 octobre 1947.

NAISSANCES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Bernard LUCCIONI à Babadjou-Dschang (Cameroun), le 18 août 1947.

M. et Mme Paul DUCOUIN nous annoncent la naissance de leur fille Donya à Bobigny, le 20 août 1947.

Le Sergent-chef John MARTIN du Bataillon du Pacifique et Mme, née Simone BERGERON, ex-A. F. A. T. du C.M.P., nous font part de la naissance de leur fils Roland à Papeete, le 9 février 1947.

M. GOULERT Maurice, ancien de la 1^{re} Cie du Génie, 1^{re} D.F.L., nous annonce la naissance de son fils Jean-Pierre à Containville (Manche), le 5 août 1947.

M. DRIAY Edmond, du 1^{er} R. A. C. nous annonce la naissance de sa fille Catherine, à Paris le 15 juillet 1947.

Le Lieutenant Henry AURES et Mme, née Hélène STRUCKER, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Françoise-Hélène, à Saïgon, le 22 août 1947.

M. et Mme Pierre GIROLDI sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Thierry-François à Cadillac (L.-et-G.), le 13 septembre 1947.

Le Capitaine et Mme Emile DOUCET sont heureux de faire part de la naissance de leur petit Jean-Marie à Saint-Mandé, le 16 septembre 1947.

M. CUEVAS a la grande joie de nous annoncer la naissance de son fils Jean-François, le 10 septembre 1947.

Mme et l'Intendant militaire des troupes coloniales MOUTON, nous font part de la naissance de leur second fils Patrick à Bandol (Var) le 13 septembre 1947.

M. et Mme Henri MIR (ex-secrétaire de la C. C. du B.I.M.P.) ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur fils Jean-Pierre, à St-Lary, le 25 juin 1947.

Nous apprenons la naissance de Danièle, fille de notre camarade BRION, le 14 septembre 1947 à Paris.

L'Adjudant LION Gaston (ex-1^{re} D.F.L.) a le plaisir de nous faire part de la naissance de sa petite Monique à St-Mandé, le 23 septembre 1947.

M. et Mme Georges GUERIN sont heureux de nous faire part de la naissance de leur petite fille Annie, le 6 février 1947 à Ouistreham.

M. et Mme SIMONA Henri sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain le 21 juin 1947.

Notre camarade G. BRION a la joie de nous annoncer la naissance de sa fille Danièle à Paris, le 14 septembre 1947.

M. et Mme Louis BONDIOLI ont la joie de nous faire part de la naissance de leur garçon Jean-Louis le 21 septembre 1947, à St-Seurin-de-Cursac (Cironde).

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de Catherine, fille de M. et Mme Guy VOURC'H, le 24 août 1947 à Paris.

Nous avons appris la naissance d'un petit Claude, le 30 septembre, au foyer de Mme SALAUN, à Saint-Ouen.

M. et Mme Emile DEDIEU ont la joie de nous annoncer l'heureuse naissance de leur fille Martine, à Montreuil (Seine) le 21 août 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de la petite Hélène-Denise-Madeleine CHAUBET, le 9 septembre 1947 à Prague.

M. François BOURLIER, S.-Lt F. F. L. Administrateur-adjoint des Services civils et Mme, ont la joie de nous

**AVEZ-VOUS PAYÉ
VOTRE COTISATION ?**

faire part de la naissance de leurs fils Patrick et Marc le 11 août 1947 à Banméthuot (Indochine).

Jean-Michel VANIER a la joie de nous annoncer la naissance de son petit frère Christian le 4 septembre 1947, à Graçay (Cher).

M. et Mme André JOALLAND et leurs fils Michel sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Philippe, le 25 juin 1947, à Lambarene (Gabon).

Mme et M. André CHAUVANEL sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Anthony-Douglas-André, le 7 janvier 1947 à Southport.

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de Suzanne WELTER le 10 juillet 1947 à Batouri (Cameroun).

Mme et M. RAMATCHANDIRAN de la 1^{re} Cie, 1^{er} B.T. D. de la 1^{re} D. F. L. sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Sarodja, le 22 septembre 1947.

Le Lieutenant CAILLET Joseph a l'honneur de nous faire part de la naissance de son fils Girard-Joseph, né le 15 mai 1947, à Plouézec (C.-du-N.).

Notre camarade Alain de CHABANNES qui, en septembre 1946, avait épousé M^{lle} Monique BOGGS d'EVOLEY, nous fait part de la naissance de sa fille Véronique en juillet 1947. M. et Mme de CHABANNES sont à Mongo, au Tchad.

Le Capitaine BERNE et Mme, née Yvonne NEGRE, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Danielle à Meknès, le 7 septembre 1947.

Le Lieutenant et Mme COULIN Georges ont l'honneur de nous faire part de la naissance de leur fils Richard, Claude, Jean-Marie, le 5 octobre 1947.

Nous apprenons avec joie la naissance de Marie-Françoise le 6 octobre 1947 au foyer de M. et Mme Jean COLIN.

Le Lieutenant et Mme LASQUELLEC sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Annik.

Le Médecin-Commandant et Mme Pierre LAMY sont heureux de nous faire part de la naissance de leur troisième fils Michel, le 2 octobre 1947, à Nice.

DECES

Nous apprenons le décès de Maurice BESSONET, de la section de Nantes, ancien de la 1^{re} D.F.L., mort des suites de la guerre, le 28 mars 1947.

Nous avons appris avec tristesse la mort d'Albert GRATIOT, ancien des F.N.F.L. et membre de la section de Nantes, disparu lors de l'explosion du « Grandcamp » à Texas-City, puis ensuite de sa femme Mme GRATIOT, survenue le 7 juillet 1947. Ils laissent trois orphelins.

La nouvelle du décès de Abel GUYOT, de Nantes, ancien de la Marine marchande des F.N.F.L., survenu le 6 juillet 1947, des suites de la guerre, vient de nous parvenir.

Notre section de Madagascar nous apprend le décès du Lieutenant BLAY tué à Moramanga le 23 juillet dernier en service commandé.

Nous apprenons la mort du Maréchal des logis-chef Guy LEFEBVRE, 1^{er} régiment d'artillerie coloniale, ancien combattant de la 1^{re} D. F. L. glorieusement tombé pour la France, en Indochine (Tonkin), le 1^{er} septembre 1947.

Notre section des Côtes-du-Nord nous fait part du décès de M. Charles LE LAY survenu accidentellement à Lézardrieux, le 7 septembre 1947.

Nous apprenons la mort de notre camarade MONTI Antoine, 13^{me} bataillon du génie, 2^{me} D. B., décédé accidentellement à Hombourg (Loire), le 5 septembre 1947.

M. POUJOLET Gabriel et Mme ont la douleur de nous faire part du décès de leur petite Eiane, le 6 août 1947.

Nous avons appris avec peine la mort d'André de VIL-LONTREYS, du Bataillon du Pacifique, dans un accident à Yaoundé au Cameroun en août dernier.

Nous apprenons le décès du Lieutenant-Colonel LEQUES-NE, Compagnon de la Libération, ancien commandant du 22^{me} B. N. A. de la 1^{re} D. F. L. à Madagascar, le 4 octobre 1947.

Nous apprenons avec regret le décès du caporal-chef TRON Gilles, tombé glorieusement le 5 septembre 1947 en Indochine (13^{me} D.B.L.E.).

Le décès à Brest de notre camarade MORVAN Emile, adjudant-chef, vient de nous parvenir.

M. et Mme Charles PLOUE ont la douleur de nous faire part de la mort de leur fille Nicole, 10 ans.

A toutes les familles douloureusement frappées, nous présentons nos sentiments d'affectueuses condoléances.

PÉTITES ANNONCES

TARIF

Demandes d'emploi 40 fr. la ligne
Autres rubriques 100 fr. la ligne

DEMANDES D'EMPLOI :

17 Notre service de reclassement a actuellement en instance de nombreuses candidatures pour les emplois suivants :

Employés aux écritures,	Interprètes,
Comptables,	Mécaniciens voitures,
Traducteurs,	Chauffeurs tous permis.

18 Chef de bataillon dégagé des cadres F.F.L., 41 ans, certificat de capacité en droit, cherche place transports, contentieux, direction administrative.

REPRESENTATION :

19 M. GALLAND, habitant à Aigre (Charente), recherche agents de publicité pour tous départements, colonies, Belgique et Luxembourg. Commission 20 % net sur leur chiffre d'affaires.

OCCASIONS DIVERSES :

20 A vendre : 3 selles état neuf avec harnachements complets. S'adresser à l'Association qui transmettra.

Les petites annonces sont reçues directement à nos bureaux ; elles peuvent également nous être adressées par correspondance accompagnées du montant de leur insertion.

BANQUE DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 157.500.000 FRANCS

Siège Social : 96, Bd Haussmann, PARIS (XIII^e)

Président : Emile MINOST

Directeur Général : J.-E.-P. LAURENT

Banque d'Emission pour l'INDOCHINE, les Etablissements Français de l'Océanie, la NOUVELLE-CALÉDONIE, les Etablissements Français de l'INDE, la COTE FRANÇAISE DES SOMALIS.



Succursales et Agences :

France : Bordeaux, Marseille.

Indochine : Battambang, Cantho, Dalat, Haïphong, Hanoi, Hué, Nam-Dinh, Pnom-Penh, Quinhon, Saïgon, Tourane, Vinh.

Etablissements Français de l'Océanie : Papeete.

Nouvelle-Calédonie & Dépendances : Nouméa.

Etablissements Français de l'Inde : Pondichéry.

Côte Française des Somalis : Djibouti.

Chine : Canton, Port-Bayard, Hankéou, Hongkong, Kunming, Pékin, Shangai, Tientsin.

Japon : Tokyo.

Siam : Bangkok.

Straits Settlements : Singapore.

Grande-Bretagne : Londres.

Ethiopie : Addis-Abéba.

**MANUFACTURE
DE VÊTEMENTS**

Pantalons - Golf
Culottes

DRAP · COUTIL · BLEU DE TRAVAIL

**Paul
ESCARGUEL**

du BM4 - QG 2^e Brigade

**2, rue Fauchier, 2
MARSEILLE**

Tél. : 72-67

Mélancolie

Chanson leitmotiv
du Film

REQUINS DE GIBRALTAR

Éditée par :

Les Éditions Musicales Alain ROMANS

3, Boulevard Victor PARIS (15^e)

Enregistrée sur disques Pathé (PA 2439)

- par Alain ROMANS (ex-F. F. L.) -
et son ensemble

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SOUDURE ET OUTILLAGE

Directeur : **RENE CRISPIN**

S.A.R.L. au Capital de 500.000 Francs
25, Cours Langlet, REIMS — Téléphone : 55-94

TOUT CE QUI CONCERNE la SOUDURE OXY-ACÉTYLÉNIQUE
ET ÉLECTRIQUE -:- OUTILLAGE ET MACHINES OUTILS

CONFECTION - BONNETERIE - TISSUS

Maison H. SALASC

Rue de l'Hôtel-de-Ville, MONTEUX (Vaucluse)

H. Salasc, ex-F.F.L., consent une réduction de 10% à tous ses Camarades porteurs de leur carte.

Monsieur Pierre FREMOND nous signale que son Numéro
de Téléphone n'est pas **MAR 55-94**, mais **MAR 56-94**

*Le meilleur endroit
pour donner rendez-vous à un camarade
est le*

FREE FRENCH CLUB

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12
PARIS

· Réservé aux membres de l'Association
et
aux Amis de la France Libre

Vous y trouverez



SALLES DE RÉUNIONS
POUR AMICALES
SALLES DE LECTURE
BAR - RESTAURANT